

LA LANGUE À MONTRÉAL

Ici, la clé c'est l'anglais!

Dans Parc Extension, pas de débat sur la langue



PAUL ROY
La femme dépose un crâne d'agneau rôti au milieu d'une assiette. Autour, elle dispose des morceaux de patates bouillies et des tranches de betteraves.

sans cachet : la majorité des maisons y ont été construites durant les années 50 et 60 pour loger la main-d'œuvre des manufactures de vêtements de l'avenue du Parc et du secteur Saint-Laurent—Chabanel.

Quarante ethnies et 20 langues

En 1981, le quartier comptait 31 000 habitants dont 13 500 d'origine grecque. En tout, 40 ethnies y sont représentées et on y parle près de 20 langues. Le dénominateur commun : l'anglais.

Les Québécois d'origine, francophones et anglophones, ne représentent pas 15 p. cent de la population.

J'affiche mélangé

La rue Jean-Talon, avec sa centaine de commerces, constitue l'artère principale de Parc Extension. C'est ici que se trouve le restaurant Zappion qui commence lentement à se peupler à l'approche de midi.

Les clients parlent presque tous le grec. Les autres, l'anglais.

Mais Mike Kripotos, le propriétaire, se débrouille en français. Mieux qu'en anglais affirme-t-il.

« Depuis mon arrivée à Montréal, en 1954, je me suis toujours bien entendu avec les Canadiens français, dit-il. Et avant d'acheter ce restaurant, il y a quatre ans, j'en avais un autre dans le bout de Pie IX et Sainte-Catherine. »

Tout francophile qu'il soit, M. Kripotos n'est pas favorable à l'affichage unilingue français. « L'affiche mélangé », dit-il.

Dans le cas du club *topless* qu'il vient d'ouvrir en haut de son restaurant, l'affichage « mélangé » ça veut dire : « Danceuses (sic), Spectacle, Bienvenue — Now Girls, Dancers, Spectacle. »

Bilinguisme rampant
Mais M. Kripotos n'est pas seul

Le bilinguisme est réapparu vers 82 et 83

à afficher « mélangé » dans le quartier. Selon Jimmy Zoubris, président de l'Association des marchands de la rue Jean-Talon à Parc Extension, le bilinguisme a commencé à réapparaître timidement dans l'affichage vers le milieu du deuxième mandat du Parti québécois, vers 82 et 83.

En plus de travailler aux papiers de son père, M. Zoubris, 22 ans, étudie les sciences politiques à l'UQAM. Il explique : « Ce n'est pas qu'on soit contre la loi, mais à quoi cela me sert-il d'annoncer dans la vitrine que mes sacoches sont réduites de 50 p. cent, si les gens ne savent pas de quoi il s'agit ? Je suis d'accord pour que le français soit prédominant dans l'affichage, mais il faut aussi de l'anglais et du grec dans ce quartier. »

Georges Darsaklis est trésorier à l'Association des travailleurs grecs et demeure dans Parc Extension. Favorable au fait français, il souligne tout de même que la situation aurait été tout autre si les enfants des premiers immigrants grecs avaient été acceptés dans les écoles françaises de la CECM, dans les années 50...

Les Grecs possèdent les commerces dans Parc Extension. Et ils constituent encore le gros de la population. Mais on dit qu'ils



Olga Vamvakaris, dans le magasin «Budget», qui appartient à son père: «Si le débat sur la langue a repris, il n'est pas encore rendu à Parc Extension.»

émigrent de plus en plus vers la banlieue ou vers d'autres quartiers plus cossus, comme le Nouveau-Bordeaux.

Depuis environ huit ans, ils seraient graduellement remplacés par des Haïtiens, des Chiliens, des Salvadoriens, des Cambodgiens, des Vietnamiens, des Laotiens...

« Parc Extension, c'est le reflux de la politique internationale, affirme le curé Guy Gossefin. Je n'ai qu'à lire les nouvelles pour savoir qui s'en vient. Ces derniers mois, on a eu des Turques, des Tamouls, des Afghans... »

C'est aussi un quartier de transition, qu'on quitte dès qu'on en a les moyens. Un quartier où les communications entre les individus sont très difficiles et où l'anglais devient la clé.

Pourquoi l'anglais? « Parce que les gens qui arrivent ici pensent d'abord à survivre, répond Denis Hatzopoulos, organisateur communautaire au CLSC de Parc Extension. Et que voient-ils en arrivant ? Ils voient que la situation

est linguistique n'est pas claire. Par contre, ils savent qu'ils sont en Amérique du Nord... alors ils apprennent l'anglais. »

D'autant plus que les nouveaux venus n'ont que faire des débats linguistiques. « Quand on fuit la misère politique ou économique, ce qui compte, c'est survivre ! », se fait-on répondre.

Loi mal reçue
Samedi matin, il neige sur Parc Extension. Alfred Jean s'apprête à traverser la rue Jean-Talon, à l'intersection de Champagneur.

« Je suis arrivé d'Haïti en 76, dit-il. A cette époque, il me semble que c'était assez difficile de communiquer en français dans le quartier. Après la loi 101, j'ai senti une bonne différence. Mais là, poursuit-il, les gens ont élu le Parti libéral pour la libération de la langue anglaise... »

M. Jean précise cependant qu'à peu près tous les commerçants de Parc Extension arrivent à dire au moins quelques mots en français.

C'est le cas de Olga Vamvakaris, que nous avons rencontrée à la boutique de vêtements Budget, qui appartient à son père, rue Jean-Talon. La jeune femme de 25 ans, qui a fait des études de philosophie, ne peut converser en français. Mais elle dit pouvoir servir ses clients francophones.

« Ici, la loi 101 a été plutôt mal reçue parce que les marchands ont dû dépenser pas mal d'argent pour refaire leur affichage. Mais maintenant, c'est terminé et on s'y est habitué. Si le débat linguistique a repris, on n'en entend pas parler ici. »

pensé quelques milliers de dollars pour se conformer à la loi 101. L'enseigne au-dessus de sa quincaillerie comportait un mot de trop : « Hardware ». Mais il n'est toujours pas d'accord avec l'affichage unilingue français.

« Il faut regarder les choses en face, signale-t-il. Ici, la langue d'usage, c'est l'anglais, suivi du grec. Le français vient en troisième position, mais loin derrière. Si la loi changeait et qu'on pouvait annoncer dans les deux langues, je le ferais. »

Et l'école ? Les nouveaux arrivants ne sont-ils pas tenus d'envoyer leurs enfants à l'école française ?

Oui. Mais cela ne rassure pas totalement Réal Cantin, adjoint au directeur de l'école primaire Barthelemy-Vimont, de la CECM : « Depuis la loi 101, notre clientèle est passée d'environ 200 à 700 élèves. On a ajouté deux annexes. En classe, tous se passe en français. Mais l'anglais reprend le dessus dès que les élèves sortent

dans le corridor. Et si la loi est édentée, je vous garantis que l'école va se vider aussi vite qu'elle s'est remplie... »

Pour Denis Hatzopoulos, organisateur communautaire, la balle linguistique est « encore » dans le camp de la majorité francophone au Québec. « Dans Parc Extension, on fait son argent en parlant grec ou anglais. Pour que le français s'impose, il faut créer la nécessité de l'apprendre. Mais pour ça, il faut des lois claires. Et il faut cesser de tergiverser. »

Les immigrants voient que la situation linguistique n'est pas claire

BIÈRE ET VIN

TRAITEUR pour RECEPTION, PARTYS, CATERING

SPECIAL PIZZA 99¢

SPECIAL SANDWICHES à emporter to take out

CAFE SPECIAL COFFEE and DANISH 99¢

GATEAUX de FÊTE BIRTHDAY CAKES

C'est on ne peut plus bilingue. PHOTO PIERRE CÔTE, LA PRESSE



Raymond Larose, dans la quincaillerie bâtie par son père en 1926: «Ici, le français vient en troisième position.»

C'est le reflux de la politique internationale

linguistique n'est pas claire. Par contre, ils savent qu'ils sont en Amérique du Nord... alors ils apprennent l'anglais. »

D'autant plus que les nouveaux venus n'ont que faire des débats linguistiques. « Quand on fuit la misère politique ou économique, ce qui compte, c'est survivre ! », se fait-on répondre.

Loi mal reçue
Samedi matin, il neige sur Parc Extension. Alfred Jean s'apprête à traverser la rue Jean-Talon, à l'intersection de Champagneur.

« Je suis arrivé d'Haïti en 76, dit-il. A cette époque, il me semble que c'était assez difficile de communiquer en français dans le quartier. Après la loi 101, j'ai senti une bonne différence. Mais là, poursuit-il, les gens ont élu le Parti libéral pour la libération de la langue anglaise... »

M. Jean précise cependant qu'à peu près tous les commerçants de Parc Extension arrivent à dire au moins quelques mots en français.

C'est le cas de Olga Vamvakaris, que nous avons rencontrée à la boutique de vêtements Budget, qui appartient à son père, rue Jean-Talon. La jeune femme de 25 ans, qui a fait des études de philosophie, ne peut converser en français. Mais elle dit pouvoir servir ses clients francophones.

« Ici, la loi 101 a été plutôt mal reçue parce que les marchands ont dû dépenser pas mal d'argent pour refaire leur affichage. Mais maintenant, c'est terminé et on s'y est habitué. Si le débat linguistique a repris, on n'en entend pas parler ici. »



Un cas d'affichage «mélangé». PHOTO ARMAND TROTIER, LA PRESSE

Le point sur les négociations

Après les séquelles de la ronde de non-négociation de 1982-83, les décrets, les coupures, ensuite l'adoption de la loi 37, le bilan des négociations est très positif, estime Monique Simard.



Rien n'indique que Reagan savait

Les deux sénateurs américains qui connaissent le mieux les détails du scandale Iran-Contras, David Durenberger et Patrick Leahy, croient que, pour l'instant, rien n'indique que le président et son chef de cabinet étaient au courant du détournement de fonds vers les Contras.



Israël-États-Unis: des liens très étroits

Les liens entre les États-Unis et l'État hébreu, aujourd'hui, sont si forts, si entrelacés — stratégiquement, économiquement et politiquement — que certains commentateurs américains parlent d'Israël comme du «51e État» de l'Union.



Éditorial

Un nouvel équilibre

Sur le front linguistique, le gouvernement proclame enfin sa volonté d'appliquer rigoureusement la Charte de la langue française.

En levant ainsi le moratoire qu'il avait inconsidérément institué l'an dernier, le gouvernement rétablit l'équilibre qu'il avait par sa faute rompu. Certes, ses motifs étaient explicables: il attendait de la Cour d'appel un jugement sur la pertinence constitutionnelle et législative de l'article 58 relatif à la langue d'affichage. Convaincu que le tribunal ferait connaître sa décision d'un jour à l'autre, le procureur général décida de surseoir entre-temps aux poursuites contre les contrevenants à cette disposition de la Loi. Un an plus tard, les juges n'ont toujours pas statué.

Erreur commise de bonne foi, mais erreur tout de même, politique surtout, dont l'équipe de M. Bourassa a dû payer le prix cet automne. Son apparente indécision, l'intention surtout qu'on lui prêtait, qu'on lui prête encore du reste, d'assouplir la Charte et les règlements au point de légitimer l'emploi généralisé de l'anglais dans l'affichage, ont exposé le gouvernement à toutes sortes de procès d'intention, à des critiques abusives qui, en quelques semaines, ont rallumé les braises de nos anciens débats sur la langue.

De toute évidence, les passions sont aujourd'hui moins véhémentes et la mobilisation paraît plus difficile. Mais il n'en demeure pas moins que le dossier de la langue est une boîte de Pandore qu'on n'ouvre pas impunément.

Si le gouvernement, dès son accession au pouvoir, avait clairement pris le parti d'appliquer la loi 101 aussi longtemps qu'elle ne serait pas modifiée, à la lumière d'un arrêt de la Cour d'appel ou autrement, il eût été plus simple par la suite de faire passer la loi 142 que l'Assemblée a finalement votée cette semaine.

Car cette loi 142, il faut le rappeler, ne change pas la Charte de la langue. Elle reconnaît seulement aux anglophones du Québec le droit de recevoir dans leur langue les services de santé et les services sociaux. Les deux partis avaient déjà exprimé leur accord de principe à ce sujet. Ce n'est que justice pour la communauté anglophone qui est partie intégrante de la société québécoise.

Et ce n'est pas parce que quelques francophones ne reçoivent pas toujours dans leur langue les soins médicaux et sociaux dans certaines institutions de langue anglaise qu'il faut nier à la collectivité anglophone des droits que nous lui reconnaissons en principe. Les francophones, s'ils n'obtiennent pas dans leur langue les services auxquels ils ont droit partout, peuvent recourir à la loi et porter plainte.

Quant à la loi 140, qui porte une réforme administrative des organismes chargés d'appliquer la Charte, il n'est pas urgent de procéder maintenant. En s'accordant quelques mois de réflexion, ce qu'il a heureusement décidé de faire, le gouvernement pourrait améliorer considérablement son projet de loi.

Michel ROY

Ça promet!

Premier acte (avant les élections): je n'augmenterai pas les taxes.

Deuxième acte (le lendemain des élections): Tiens! la caisse est vide.

Troisième acte (un mois plus tard): J'augmente les taxes.

Ce scénario a souvent été utilisé; le public applaudit à tout rompre après le premier acte et, à la fin, quitte le théâtre, dépit.

Lors de la campagne électorale, M. Jean Doré avait promis d'abaisser «de façon significative» le taux de la taxe foncière pour tenir compte de l'augmentation de l'évaluation à Montréal.

Le budget de 1987 de la Ville prévoit une baisse de ce taux de 8 cents par \$100 d'évaluation. Le maire Doré a qualifié cette baisse de très significative, «beaucoup plus significative que la baisse d'un cent de l'administration précédente».

On pourrait discuter à longueur de journée sur ce qui est et ce qui n'est pas «significatif» ou «très significatif». Il est toutefois certain que, pour les propriétaires, le plus significatif est la hausse du compte de taxe qui va de 6,6 pour cent pour les maisons unifamiliales à 12,3 pour cent pour les triplexes. Significatif ou non, c'est une grosse augmentation des taxes.

La hausse des taxes foncières est, certes, un phénomène normal; la valeur des propriétés augmente et les services municipaux ne sont pas étrangers à cette augmentation. Il y a une certaine similitude avec l'impôt personnel qui augmente de pair avec le revenu. La grande différence est, toutefois, que l'impôt personnel est basé sur un revenu monétaire alors que la taxe foncière est basée sur une valeur non monétaire. La taxe foncière ne tient pas compte de la capacité de payer du contribuable.

Le retraité dont le revenu est fixe est tout particulièrement sensible à cette augmentation de taxe qui finit par réduire son revenu disponible; si l'on pousse les choses à l'extrême, il est réduit à vendre sa propriété et à réaliser le profit de l'augmentation de valeur pour pouvoir payer ses taxes.

La taxe foncière a un côté arbitraire que l'impôt personnel n'a pas. C'est pourquoi il est si important d'essayer de la stabiliser le plus possible et de la rendre plus prévisible. Ce n'est pas un sujet qui convient aux promesses en l'air.

L'autre promesse électorale que M. Doré a «tenue» est l'abolition de la taxe d'eau dans le secteur résidentiel. Elle adoucit le coup servi aux propriétaires; pour les locataires, en revanche, c'est presque un cadeau empoisonné. Ils se demandent, en effet, quelle augmentation de loyer les attend au contour.

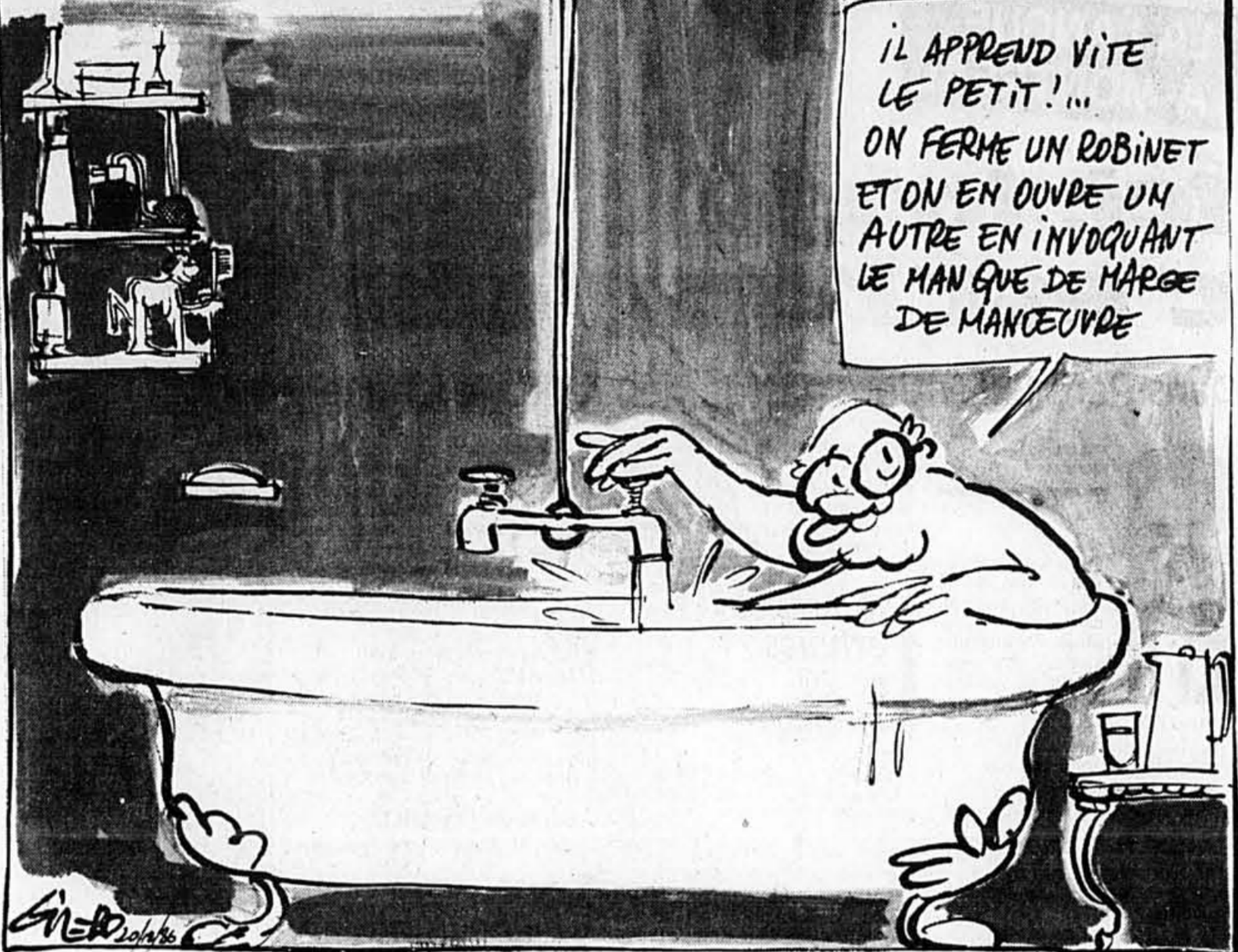
Il est certain que la hausse de la taxe foncière, que les propriétaires devront payer, compense en partie l'abolition de la taxe d'eau. Et les propriétaires voudront en récupérer une partie sur le dos des locataires. Vraisemblablement, ils feront valoir à la Régie des loyers que ce sont eux qui payent pour l'abaissement accordée à leurs locataires.

La Régie tranchera comme bon lui semble. Le budget de Montréal n'est pas de son ressort et ce n'est pas à elle d'empêcher que les beaux calculs du maire se soldent par un gargouillis dans les vases communicants des finances municipales.

M. Doré aurait dû se douter que les finances de Montréal ne sont pas élastiques et que sa promesse était téméraire. Le vrai travail du maire est de prévoir les besoins de sa ville et de donner les services nécessaires avec des moyens restreints. Ce n'est que dans le prochain budget que la nouvelle administration pourra montrer ses talents pour maîtriser les dépenses et éviter les hausses de taxes. En attendant, M. le maire, s'il vous plaît, plus de promesses!

Frédéric WAGNIÈRE

ON ABOUT LA TAXE D'EAU...
ON AUGMENTE LES TAXES



(Droits réservés)

TRIBUNE LIBRE

Quelques idées-cadeaux

■ Pour une société où tout le monde tient compte de tout le monde, une société où le fort sert le faible, voici des idées-cadeaux de Noël et du Nouvel An pour la société québécoise.

Permettre aux plus vieux travailleurs de diminuer graduellement de travailler, passant de 5 jours par semaine à 4, 3, 2, ce qui permettrait ainsi aux plus jeunes de s'intégrer tranquillement (une journée, 2, 3...) et permettrait en même temps la transmission du savoir d'une génération à l'autre.

Accepter comme principe de négociation collective de travail le gel du salaire à son niveau actuel pour aider les plus bas salariés.

Yvon POTVIN
40 ans
St-Michel-de-Napierville

Orphée aux enfers

■ Se fiant sans doute à un quelconque dossier de presse, votre critique musical Claude Gingras prétend, dans votre édition du 29 novembre, qu'on n'aurait relevé «aucune trace d'une précédente production locale» d'*Orphée aux enfers* de Jacques Offenbach.

Malheureusement, les Nouvelles Variétés lyriques ont eu au moins un prédécesseur en la personne de George Holman.

Le 11 août 1871 sa troupe présentait l'oeuvre en anglais au théâtre Royal de Montréal et la reprenait les années subséquentes.

Rien n'enlève toutefois aux NVL le mérite immense de ressusciter sur la scène montréalaise une oeuvre trop longtemps absente et, croyons-nous, rarement interprétée dans la langue originale.

Mireille BARRIÈRE
Sainte-Foy (Québec)

«L'héritage français»

À Mme Lysiane Gagnon, journaliste

■ Dans votre chronique du 13 décembre intitulée «L'héritage français», vous y allez tout de même un peu fort au sujet de la France. Vous écrivez: «Pour le rock et le téléphone, il vaut mieux chercher ailleurs.» Passons pour le rock mais, en ce qui concerne le téléphone, la France possède maintenant un système très perfectionné dont nous pourrions prendre exemple.

Mais, ce qui me touche davantage, vous écrivez encore: «La France n'a jamais été le royaume de la musique.» Mais que faut-il de plus que des Ravel, Poulenc, Debussy, Satie, Milhaud, sans compter la tradition de François Couperin jusqu'à Claude Gervaise? Bien d'autres pays en seraient fiers (notre orchestre symphonique doit une bonne partie de sa re-

nommée à ses interprétations de compositions françaises).

Pourtant je ne suis pas particulièrement francophile et cette autre affirmation: «Pour ce qui est du travail cérébral, elle (la France) peut en remontrer à la planète» serait tout aussi discutable. Une culture de tendance élitiste, si elle produit inévitablement de grands penseurs et de grands artistes, n'en décline pas moins beaucoup d'individus qui auraient pu eux aussi enrichir la vie intellectuelle; en autant qu'elle soit définie avec plus de souplesse, de façon moins formelle et définitive.

Lors de ces récents tests de composition à travers les pays francophones, rappelez-vous les résultats des petits Québécois quant à la créativité.

Robert FOURNIER
Longueuil

À quand ces airs de Noël?

Au service de la programmation de Radio-Canada

■ Le temps de Noël serait-il seulement pour les Américains? Là-bas, on commence les chants de Noël à la Thanksgiving, le dernier jeudi du mois de novembre, et personne ne s'en plaint. Ici, j'ai à peine entendu une ou deux chansons appropriées et nous sommes rendus au 16 décembre.

Je n'ai d'ailleurs jamais com-

Lettres courtes, S.V.P.

■ Les lettres sous cette rubrique doivent être courtes. Elles doivent inclure signature, nom complet, adresse et numéro de téléphone. LA PRESSE ne peut s'engager à toutes les publier. Les adresser à: Tribune libre, LA PRESSE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

pris pourquoi le si beau concert de Noël, enregistré à Notre-Dame par Radio-Canada, avec Pavarotti, les petits chanteurs du Mont-Royal et les disciples de Massenet, nous parvenait sur les ondes américaines. Aux États-Unis, tous les réseaux le présentent à ce temps-ci de l'année, non seulement PBS. C'est inconcevable qu'il faille recourir aux réseaux étrangers pour voir ce qui a été enregistré dans notre propre ville. Quelqu'un pourra-t-il m'expliquer pourquoi?

Je sais que la plupart de nos traditions sont passées par les fenêtres, mais que diable attendons-nous pour nous réveiller et remplacer tant de chansons folles et indignes par notre beau répertoire français de belles mélodies de toujours?

Pourquoi faut-il que Noël à Radio-Canada ne commence que la veille?

Lucille LÉGER
Montréal

LECTURES

Pierre Vallières se raconte

PIERRE VENNAT

■ «Je ne peux m'empêcher de trouver dommage — pour le Québec et pour le monde — que le mouvement de libération nationale, amorcé au début de la Révolution tranquille, ait échoué aussi lamentablement à la fin des années soixante-dix.»

Vingt ans, ou presque, après *Les Nègres blancs d'Amérique*, enfin bien dans sa peau, Pierre Vallières se raconte dans un livre autobiographique qui ne manquera pas de toucher tous ceux qui l'ont connu. Car Pierre Vallières, jeune journaliste prometteur à LA PRESSE, à qui Pierre Trudeau et Gérard Pelletier, croyant bien faire, avaient confié la codirection de *Cité Libre* en 1963, a beaucoup souffert. Pour aller au bout de ses convictions, il a quitté son emploi pour militer dans le Front de libération du Québec. Emprisonné, il a fait amende honorable, mais a toujours continué à chercher une société meilleure, qu'il n'a malheureusement jamais trouvée.

Vallières a cru en l'indépen-

dantisme, mais un indépendantisme qui changerait la société québécoise, un indépendantisme plus sociologique et économique que politique.

«Non, je ne suis pas ni un héros, ni le chef de personne. Je ne suis qu'un Québécois parmi d'autres, qui refuse tout compromis avec sa liberté et ses aspirations et qui, par conséquent, combat le système d'exploitation en place. J'ai rêvé que le peuple pourrait, s'il le voulait, écraser de sa fierté robuste le mensonge et le paternalisme compatissant et méprisant des politiciens, des juges, des patrons et de tous les prédateurs de soumissions et de défaites. J'ai appelé, comme j'ai pu, à des ruptures susceptibles d'ouvrir la voie à de nouvelles formes de liberté et de justice sociale, à de nouvelles fraternités surtout.»

Décidé à jouer le jeu à ciel ouvert, après 10 ans de clandestinité, Vallières fut cependant déçu.

«J'avais compris concrètement que l'indépendance formelle du Québec — ou de tout autre pays — n'était qu'un leurre si elle ne s'accompagnait

d'abord dans l'action, la conscience et les aspirations particulières des populations locales et régionales.»

Pierre Vallières n'a pas réussi, avant les élections de 1976 à convaincre les stratèges péquistes de la valeur de sa thèse.

«Hélas, lorsque je revins à Montréal avec mes lunettes neuves teintées de rose tendre de la contre-culture, je me heurtai à l'indifférence unanime des stratèges professionnels de la souveraineté-association et du développement social. Les organisateurs du Parti québécois, convaincus qu'une victoire électorale était possible à court terme, s'employaient à édulcorer le plus possible les aspects les plus novateurs du programme indépendantiste.»

C'est alors qu'il acquit définitivement la certitude que le Parti québécois ne réaliserait jamais l'indépendance du Québec. La campagne du PQ, affirmé-t-il, avait été caractérisée depuis le début par un fort parti-pris de modération et même de conservatisme social.

Vallières s'établit donc, en-

core une fois, à la campagne pour réfléchir.

«Il y a ainsi des êtres qui, même dans l'amitié la plus riche et la plus douce, sont toujours comme blessés, meurtris par la vie en société, parce qu'ils portent en eux, indéfinissable, un silence, une sorte de mystérieuse nostalgie, un vide douloureux, cette brûlante absence que rien ni personne sur terre ne peut combler. J'étais peut-être un de ces êtres-là, éternels insatisfaits, éternels chercheurs, condamnés à regarder le ciel en silence comme à souffrir très vivement d'une faim inapaisable.»

Depuis, Vallières a redécouvert Dieu et il oriente sa réflexion autrement.

«Il y plus de deux ans, maintenant, que j'ai retrouvé la foi. Même athée, j'étais croyant, je cherchais Dieu. Je l'ai cherché longtemps, sans pouvoir ni vouloir Le nommer. Aujourd'hui, je Le nomme... et Le cherche autrement, en répondant à Son invitation. Invitation à marcher, à reprendre la route. À entreprendre Autre Chose. On the road...»

Les Héritiers de Papineau, itinéraire politique d'un «nègre blanc», 1960-1985, Pierre Vallières, Éditions Québec-Amérique, 281 pages.

Monique Simard crie victoire



LISA BINSSE

Monique Simard n'a pas dormi depuis plus de 30 heures. Son visage est fraîchement maquillé. Sa grande fatigue n'y paraît pas. Mais on la sent épuisée. Les émotions à fleur de peau, elle est tendue. Les larmes ne sont pas loin, des larmes de joie. Elle est satisfaite et elle a hâte de dormir un peu.

« Après les séquences de la ronde de non-négociation de 1982-83, les décrets, les coupures, ensuite l'adoption de la loi 37, le bilan des négociations est très positif. »

« C'est une victoire des syndicats, affirme la vice-présidente de la Confédération des syndicats nationaux et responsable de ces négociations. C'est une victoire morale importante. »

Les ententes de principes intervenues cette semaine entre l'État, la CSN et la FTQ, qui ensemble comptent la moitié des salariés du gouvernement, constituent, il faut se le rappeler, les premières conventions collectives négociées depuis 1979. D'où l'euphorie syndicale.

Il y a aussi les gains, « importants et intéressants » qui ont été faits. Des gains, explique Mme Simard, qui touchent beaucoup l'organisation du travail. Ce sont des gains qui parfois peuvent paraître petits, mais qui changent concrètement la vie de tous les jours.

« On a fait reculer partout les demandes patronales. On a obtenu une bonne convention collective signée. » Mme Simard affirme que les grands principes recherchés ont été récupérés : la négociabilité des salaires de 1987-88, que la loi 37 disait non-négociables, l'enrichissement collectif, l'indexation et la réduction des écarts.

Insuffisantes, mais convenables

Quant aux augmentations obtenues, soient 3,5 p. cent, 4 p. cent et 4,5 p. cent, avec des augmentations plus fortes pour les salariés au bas de l'échelle, Mme Simard les qualifie d'insuffisantes, mais de convenables.

Elle souligne les quelques gains qu'elle juge importants, dont les programmes d'aménagement du temps de travail, les programmes de retraite anticipée qui vont libérer 5 000

Les ententes de principe intervenues entre l'État, la CSN et la FTQ constituent les premières conventions collectives négociées depuis 1979. D'où l'euphorie syndicale



Monique Simard est épuisée mais satisfaite de sa performance.

emplois, « un acquis social intéressant », l'augmentation de la contribution patronale aux assurances et les primes de formation aux infirmières.

« On a amélioré le sort des femmes qui sont majoritaires dans le secteur public. » Elle note en particulier une « toute première le fun », soit une banque de huit demi-journées de congés pour les visites médicales pour les femmes enceintes. Le sort des employés à statut précaire a aussi été amélioré. « Si on considère les écarts entre l'offre et la demande

au départ, dit-elle, c'est un bon résultat. »

La syndicaliste est d'avis que cette négociation a été différente des rondes passées, et particulièrement celle de 1982 qui a laissé les syndiqués « profondément blessés ». « Cette année, précise-t-elle, la négociation cette année a été très terre à terre quant à nos objectifs. »

Autre différence importante, l'absence de front commun CSN-FTQ-CEQ, ce qui a, dit-elle, à la fois simplifié et compliqué les négociations. Les négociations ont été plus simples

parce que la CSN n'avait de comptes à rendre qu'à elle-même. Plus compliquées, parce que les employeurs ont tenté de jouer les uns contre les autres.

Plus de sérénité

Les derniers front communs, a-t-elle expliqué, ont provoqué beaucoup d'amertume. Pour la première fois depuis 1972, « on ne vivra pas cette amertume post-négociation où l'on blâmait les autres. C'était toujours la faute du front commun, la faute des autres. Cette année, on ne pouvait mettre la faute que sur nous-mêmes. D'être seuls, cela a forcé notre monde à être plus responsables par rapport à leur propre projet. »

Mme Simard reconnaît qu'il y a toujours des rivalités entre les centrales syndicales. Il y a eu beaucoup de rivalité et d'écorchures lorsque les centrales étaient en front commun. Elle pense qu'il y en a eu moins cette fois-ci.

La CSN, particulièrement vers la fin des négociations intensives avec le gouvernement, était manifestement la locomotive. Le gouvernement voulait d'abord régler avec la CSN parce qu'elle représente le plus grand groupe numériquement et, à l'exception des enseignants de commissions scolaires, qui sont tous à la CEQ, c'est aussi la centrale qui représente le plus grand éventail de catégories de syndiqués dans le secteur public.

La CSN compte 125 000 membres dans les secteurs public et parapublic, la CEQ en a 108 000 et la FTQ n'en représente que 45 000.

On a tendance à oublier, a-t-elle rappelé, que c'est toujours la CSN qui fait le règlement salarial. « En général, affirme-t-elle, ce qui est achetable pour nous, l'est aussi pour les autres. C'est certain que le fait qu'une finisse avant les autres, c'est mal perçu. Il y a un pattern qui est fait là que doit être accepté par les autres. »

Lors de ces négociations, certains ont tenté de « nous faire la leçon à quelques reprises. On nous a reproché d'être responsable de l'absence de front commun, à cause de divergences au chapitre des exigences salariales. »

Le fait que la CSN franchisse la première ligne d'arrivée peut effectivement « être difficile à accepter. Mais on est allé chercher des gains — seuls — sur des dossiers que les autres avaient fermés. »

« Ces gains-là, conclut-elle, vont servir à tout le monde. »

L'ami Reagan devient gênant pour Mulroney



MAURICE JANNARD

De notre bureau OTTAWA

Le 9 décembre dernier, quatre sénateurs américains sont venus faire une visite à Ottawa, répondant à une invitation du premier ministre Mulroney. Le personnage clé du groupe était Lloyd Bentsen, le président du comité sénatorial des Finances.

Ce comité devra accepter ou rejeter un éventuel accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

Pour le gouvernement conservateur, le sénateur démocrate du Texas est une personnalité avec qui il est vital de bien s'entendre.

Lors de la conférence de presse donnée par les quatre sénateurs, il fut bien sûr beaucoup question des relations commerciales entre les deux pays. Toutefois, les journalistes présents voulaient aussi connaître de la bouche des visiteurs l'atmosphère qui régnait à Washington depuis que le président Reagan nage en pleine controverse. La vente secrète d'armes à l'Iran et les fonds détournés pour soutenir la rébellion des contras au Nicaragua ont fait baisser la cote de popularité du président dans son propre pays.

Ils se font rassurants

Devant la presse canadienne, les représentants américains se sont faits rassurants. « Ne pensez pas que nous sommes en état de crise », a répondu M. Bentsen, qui comme démocrate est dans la formation adverse à celle de Reagan. « Le problème de l'Iran est sérieux mais la Maison-Blanche est tout à fait capable de bien fonctionner. »

Son collègue du Maine, le républicain John Chaffe, a eu cette boutade : « Vous savez, on est encore capable de marcher et de mâcher de la gomme en même temps. » Il signifiait par là que l'administration Reagan était loin d'être paralysée.

Toutefois, l'affaire iranienne mine la crédibilité du président sortant. Pour le premier ministre Mulroney, qui a tout fait pour créer des liens personnels avec le dirigeant américain, les problèmes de son « copain Ronald » ont aussi des effets fâcheux.

Selon les informations de LA PRESSE, le sommet Mulroney-Reagan sera retardé cette année. Les deux premières rencontres ont eu lieu à chaque fois le 17 mars, date qui marque l'appartenance irlandaise des deux dirigeants. Cette fois-ci, on est moins pressé de se voir. La

Un sénateur affirme que les Américains sont encore capables de marcher et de mâcher de la gomme en même temps...



Le sénateur Lloyd Bentsen, président du comité sénatorial des Finances, était tout souriant après avoir rencontré les journalistes, le 9 décembre dernier, à Ottawa. Il est un des rouages importants dans le dossier du libre-échange.

rencontre Reagan-Mulroney sera reportée d'un mois et la date du 15 avril est la plus souvent mentionnée dans la capitale fédérale.

Pas une priorité

Pour l'Américain, le sommet irlandais n'est pas tout à fait une priorité pour son administration alors que ses concitoyens ont moins confiance en lui : son objectif premier dans le moment est de réparer les dégâts de l'Irlande.

Dans ce contexte, Brian Mulroney a intérêt à prendre un peu de distance vis-à-vis d'un copain controversé.

De plus, à part la question commerciale, il n'y a pas de thème majeur à l'ordre du jour commun des deux pays. En mars 1986, Ottawa avait fait bouger quelque peu son voisin sur la question des pluies acides en l'amenant à débloquer près de \$300 millions pour lutter contre ce fléau. Le mois dernier, Washington est revenu sur son engagement en matière d'environnement et on ne dépensera pas les fonds promis, en raison du déficit budgétaire trop élevé.

Pierre Trudeau fut plus indépendant, souvent même très critique face au président américain. Les deux hommes ne s'appréciaient pas

tellement. M. Mulroney a voulu changer la relation du tout au tout et il a fait miroiter qu'en ayant des contacts personnels plus étroits avec son voisin, le Canada s'en tirerait mieux.

Jusqu'ici, les résultats se font attendre. Plusieurs observateurs soulignent que la politique canadienne sous les conservateurs reste très éloignée des Américains en ce qui concerne le Nicaragua et le régime de l'apartheid en Afrique du sud.

Divergences d'opinion

Mais comme on a vu cette semaine, ce n'est pas tout le monde au PC qui pense de la même façon. Quatre députés, Don Blenkarn, Andrew Witer, Patrick Boyer et Alex Kindy, appuient des organismes qui tentent de recueillir des fonds pour aider les rebelles anti-sandinistes.

Dans le domaine du commerce, l'administration Reagan menace d'imposer un tarif important sur le bois d'oeuvre canadien, marché qui représente des ventes annuelles de \$4 milliards pour les producteurs d'ici. Encore là, Ottawa a choisi la voie de la négociation. Aujourd'hui, rien n'est réglé encore et le tarif de 15 pour cent risque d'être légal le 31 décembre prochain.

Le cabinet tory fait valoir que neuf provinces ont approuvé son initiative. L'Ontario qui a refusé de se joindre aux autres s'est objecté en soulignant qu'en 1983 le Canada a combattu un tarif semblable devant les tribunaux et qu'il a gagné sa cause. Toronto soutient que le fédéral aurait dû entreprendre la bataille sur le plan légal et non chercher un accord à l'amiable.

«Une période difficile»

Pour leur part, les partis fédéraux d'opposition réaffirment que la politique commerciale revient au gouvernement central et qu'il doit exercer son leadership au lieu de se faire dicter une ligne de conduite par les provinces.

Brian Mulroney a reconnu hier que le président Reagan a des problèmes et qu'il traverse « une période difficile ». Mais, il ne croit pas que le dirigeant américain s'en trouve diminué pour autant, au point de ne plus être capable de faire accepter un accord de libre-échange par le Congrès des États-Unis.

D'autres voient les choses différemment. Un politicien libéral soulignait cette semaine que pour se démarquer d'une approche trop complaisante face à l'actuel dirigeant américain, le premier ministre conservateur pourrait attendre le départ de Ronald Reagan de la Maison-Blanche, en novembre 1988, et déclencher les élections canadiennes au printemps 1989 seulement. Plusieurs élus conservateurs partagent aussi cette opinion.



Lysiane Gagnon

Comme l'air qu'on respire

On a vraiment frôlé la crise. Est-ce à dire que la tension linguistique, de nouveau palpable à Montréal, et qui attirait la semaine dernière 4 000 personnes au Centre Paul-Sauvé, nous ramenait à l'époque de Saint-Léonard, du bill 63 et de la bataille autour de la loi 22 ?

Pas tout à fait. Trop de choses ont changé depuis : les francophones ont appris, en 1976, qu'ils pouvaient élire seuls leur gouvernement, et tant le règne péquiste que la loi 101 elle-même leur a donné confiance en eux. Ils voient leur avenir national avec infiniment plus d'optimisme qu'en 1969 ou en 1974. La plupart des anglophones, par ailleurs, ont accepté leur statut de minorité. On n'aurait jamais vu, à l'époque des vraies crises linguistiques, les représentants de la communauté anglophone condamner l'unilinguisme anglais, comme Alliance-Québec et 200 personnalités soucieuses d'éviter la provocation l'ont fait la semaine dernière dans des placards publiés dans les journaux.

Cet automne, l'inquiétude et l'agressivité sont remontées à la surface, peut-être pas avec ce degré de fébrilité qu'on a connu jadis, mais il reste qu'on a frôlé la crise, et que si le gouvernement Bourassa avait persisté dans ses intentions — du reste assez confuses —, il risquait d'en subir les contre-coups, tout en replongeant Montréal dans son plus sombre passé.

Le passé refluit, par exemple, dans cette lettre de Bernard S., un ancien militant du « Québec français » depuis longtemps désechanté de l'action politique. Une lettre écrite le 17 décembre, sur les premiers bouts de papier qui lui étaient tombés sous la main, car, dit-il, « si je remets à demain, je me dirai de nouveau : A quoi bon !, et je retournerai à mes petites préoccupations personnelles. »

Bernard S. est un ancien enseignant d'anglais langue seconde qui a maintenant, dans un marché aux puces du boulevard Saint-Laurent, une boutique d'antiquités. Il est franco-ontarien d'origine, donc plus sensible que d'autres à la fragilité du français en Amérique.

« Je sais que bien des gens en ont marre des jérémiades nationalistes, écrit-il. Mais moi, où je travaille, je viens de me faire servir, pour la quatrième fois en quelques jours, un arrogant « Speak English, please ». La semaine dernière, à un jeune homme qui regardait un fusil, j'ai dit : « C'est une reproduction. » Il s'est tourné vers son ami et lui a demandé : « What did he say? ». Je ne qualifie pas le ton utilisé. Vous pouvez l'imaginer. Ce n'est peut-être pas le cas dans les milieux intellectuels, mais ici, au niveau de la rue, « le temps du mépris » est revenu. Et moi, même si je suis vieilli, désabusé et fatigué, je reprends bien péniblement et humblement le combat pour un Québec français. Ce matin, j'ai enlevé l'affiche bilingue que, par inconscience ou par un faux sens de sécurité, je laissais trôner au-dessus de mes marchandises depuis un an. Ce qui se produit actuellement est grave, et risque de faire ressurgir le racisme et la xénophobie chez les Québécois de vieille souche... »

Je me suis arrêtée sur le mot « péniblement ». Ce mot décrivait bien ce qui différencie cette crise-ci des autres crises d'avant la loi 101. Naguère, bien des gens se complaisaient dans la guerre des langues : c'était une mission exaltante, ou une forme d'engagement politique, quelque chose dont on parlait avec fièvre et passion, presque un plaisir secret. Du côté anglophone, on résistait farouchement, c'était une question non seulement d'intérêt mais aussi de principe.

Aujourd'hui, exception faite de quelques groupes assez minoritaires, la plupart des gens, d'un côté comme de l'autre, trouvent déplaisant, voire pénible, de revenir à ces querelles ethniques, dont on mesure mieux qu'auparavant les risques qu'ils font courir à une société. Tant de gens ont gaspillé là-dessus tant d'énergie que le désir prédominant, c'est de ne plus avoir à y revenir. Plus jamais.

On y revient pourtant, on y reviendra toujours, pour peu que les événements vous y poussent, que le climat change, que la provocation revienne. On y revient par instinct, parce qu'on n'a pas le choix, parce que c'est une affaire viscérale... en souhaitant ardemment que l'affaire se règle au plus tôt et qu'on passe à autre chose. La langue, c'est comme l'air qu'on respire : on ne devrait pas avoir à y penser.

Ce qui donc a caractérisé cette dernière crise, c'est le désir de l'immense majorité d'en voir la fin, et la conscience aiguë, dans presque tous les milieux montréalais, que rien ne pourrait être pire, pour la métropole, que le retour aux querelles ethniques. C'était si évident que même des groupes aussi peu péquistes que la Chambre de commerce ou le Board of Trade ont supplié le gouvernement Bourassa de maintenir intacte la loi du PQ.

C'est fait, peut-on espérer. M. Bourassa a commencé à éteindre les feux que ses ministres avaient allumés. Le projet de loi malvenu par lequel Mme Bacon voulait chambarder les organismes linguistiques, semble reporté aux calendes grecques. Le ministre de la Justice poursuivra les contrevenants à la loi de l'affichage. Le ministre Ryan, qui a été le premier à faire preuve d'insensibilité en la matière (en accordant aux « illégaux » des conditions d'amnistie insensées) devra remettre sur la planche à dessin le projet de commencer l'enseignement de l'anglais en première année.

Laissons de côté la loi 142 sur les services sociaux et de santé : même le chef du PQ s'était engagé, durant la dernière campagne électorale, à reconnaître les droits de la minorité à ce chapitre.

Pour tout le reste, le gouvernement donne enfin aux nostalgiques de l'unilinguisme anglais et surtout aux immigrants de fraîche date, le signal clair qu'il aurait dû donner il y a six mois, soit que l'équilibre linguistique établi par la loi 101 ne sera pas modifié.

La loi 101 n'est ni parfaite, ni sacrée, mais elle a deux mérites : elle assure, autant qu'une loi peut le faire, la prédominance du français au Québec, et elle a mis fin à 20 ans de déchirements. Y toucher, c'était jeter de l'huile sur des cendres encore chaudes.

Espérons que si jamais le gouvernement se croit obligé de rouvrir la marmite — la question de l'affichage est encore devant la Cour d'appel —, le premier ministre écouterait, plutôt que ses ministres, son instinct premier qui lui dictait la prudence, et qu'il verra à dépolitiser le dossier au maximum, en associant à sa démarche l'administration Doré et les autres représentants de la communauté montréalaise.

Le conseil de Montréal s'est ouvert au public

Bien des petites décisions ont pris figure de symboles



MARIANE FAVREAU

On pourrait presque qualifier de « célébration » la première assemblée du conseil municipal sous l'administration RCM. Il régnait à l'hôtel de ville, au cours de la semaine, une atmosphère de joie, de douce revanche d'où n'était pas absente la satisfaction de diriger enfin les destinées de la ville.

Pour bien marquer le passage de l'ère Drapeau à l'ère Doré, nombre de petites décisions qui, accumulées, prennent figure de symboles.

Par exemple, d'aussi longtemps qu'on se souviendra, c'est la première fois, lundi soir, qu'on ouvrait toutes grandes les monumentales portes de l'hôtel de ville, rue Notre-Dame, pour accueillir les citoyens désireux de suivre les débats de leur conseil municipal. Auparavant, il fallait trouver une porte de côté ou celle du garage.

Surveillance plus discrète, à l'intérieur, où les gardiens de sécurité (souvent des gardiennes) reflètent cette nouvelle philosophie de l'accueil. Le public est venu nombreux.

Mardi, une autre nouveauté : la permission, pour le public, de poser des questions orales aux élus avant chacune des séances du conseil municipal. Les règles sont relativement simples. Il suffit de s'inscrire, à l'entrée, au moins un quart d'heure avant l'ouverture des délibérations. Chacun peut poser une question, et deux sous-questions. Pas de débat, pas de discours.

Les huit citoyens qui ont « étreigné » le micro (placé sur le parquet, près du président du conseil), étaient aussi fiers que s'ils avaient conquis l'Himalaya.

Les questions n'étaient nullement compromettantes et demandaient surtout à l'administration de tenir compte de telle ou telle position dans leurs politiques futures : non à la transformation des logements en condominiums, oui au stationnement pour les cyclistes, oui à l'engagement de personnel des différentes communautés culturelles, etc...

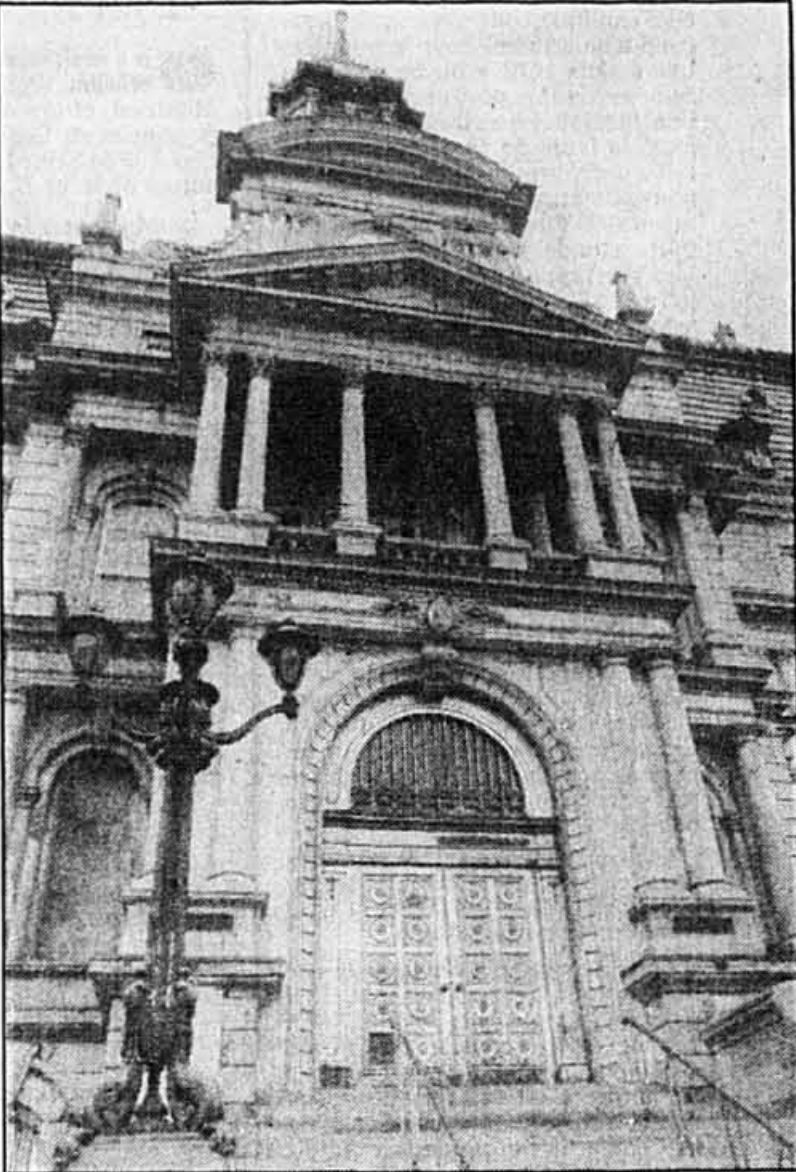
Mais le lendemain, personne n'a posé de questions. Est-ce parce que le conseil siègeait à 13 heures plutôt qu'à 18 heures? Est-ce qu'on avait déjà épuisé les sujets d'intérêt?

La prière et l'unanimité

Autre changement remarqué : le remplacement de la prière traditionnelle, d'inspiration catholique, par un moment de recueillement et une première brèche dans l'unanimité RCM. Cette mesure a été contestée par les trois conseillers de l'opposition, mais également par six conseillers du RCM, MM. Joseph Biello, Gilles Berthiaume, Giovanni Ialenti, Jacques Charbonneau, Serge LaJeunesse et Gérard Legault.

Il ne faut pas voir là le début d'une fronde au sein du RCM. C'est qu'en cette matière, de dire la parole de parti, il s'agit d'une affaire de conscience, ce que chacun respecte.

Le président du conseil, André Berthelet, s'acquiesce de ses nouvelles fonctions avec fermeté et



C'est par les grandes portes que le public et les journalistes ont pu entrer pour assister aux séances du conseil, et non par les portes de côté, comme c'était l'habitude.

PHOTO PIERRE MCCANN, LA PRESSE

gentillesse. C'est sous sa gouverne que les modifications énumérées ci-haut se sont appliquées. C'est également lui qui verra à rendre la vie un peu plus facile aux journalistes, à l'hôtel de ville.

Car, pour eux, la « célébration » a tourné au cauchemar. L'assemblée du nouveau conseil a attiré à l'hôtel de ville tout ce que la région compte de médias, avec caméras et magnétophones. La première rangée des gradins publics qui leur est réservée, est devenue un véritable champ de bataille.

Mais les journalistes ont été invités à dresser un catalogue de leurs *desiderata* dont ils pourront discuter avec le président du conseil, tout disposé à leur faciliter la tâche. Il envisage même la télédiffusion des débats, s'il se présentait un diffuseur.

Y aurait-il des téléspectateurs pour une telle émission? Passé l'intérêt dû à la nouveauté (des personnes et des pratiques), l'assemblée du conseil de la nouvelle administration ressemblait comme une soeur à celles qui l'ont précédée.

Les débats n'en ont pas été raccourcis parce que 55 conseillers sur 58 sont du même parti. On pouvait même se demander, à certains moments, si quelques conseillers, encore sans fonctions particulières, n'ont pas justement celle de jouer à l'opposition. Par leurs questions ou leurs interventions, les conseillers-vétérans Bennet, Melançon, Boskey et Rotrand ont animé les sessions.

Quant à l'opposition, elle a grandement bénéficié de la présence de Nick au der Maur, vétérans qui possède une bonne connaissance des dossiers. Germain

Prégent s'initie assez bien à son rôle, tandis que Sofoklis Rasoulis reste fidèle à lui-même.

Du côté de l'exécutif, le président n'est plus le seul à répondre à toutes les questions abordées. Plusieurs membres de l'exécutif sont intervenus dans les débats, selon leurs compétences.

Langue de travail

Comme cela se pratiquait déjà au conseil, chacun adopte la langue de son choix, le français ou l'anglais. Mais alors que les réponses de M. Lamarre étaient toujours en français, elles sont maintenant dans la même langue que la question.

Il est à noter toutefois que le président de l'exécutif, M. Michael Fainstat, aborde les sujets en français, tout comme son collègue John Gardiner. Quelques autres anglophones (MM. Rotrand, Bennett, Boskey) utilisent fréquemment le français dans leurs interventions. Si bien qu'avec une légère augmentation de l'usage de l'anglais, les débats sont toujours menés majoritairement en français au conseil.

Comme il fallait s'y attendre, le nouveau conseil n'a pas tardé à adopter certaines mesures qui tiennent à coeur au RCM depuis des années. L'adoption d'une position de principe pour faire de Montréal une zone libre d'armes nucléaires et la mise sur pied d'un comité pour en voir l'application concrète est du nombre.

Au fil des décisions adoptées au cours des trois séances de cette première assemblée, on a, par exemple, renvoyé à l'exécutif (pour étude et révision) un projet de deux tours d'habitation dans le Bois des Pères, à Rosemont.

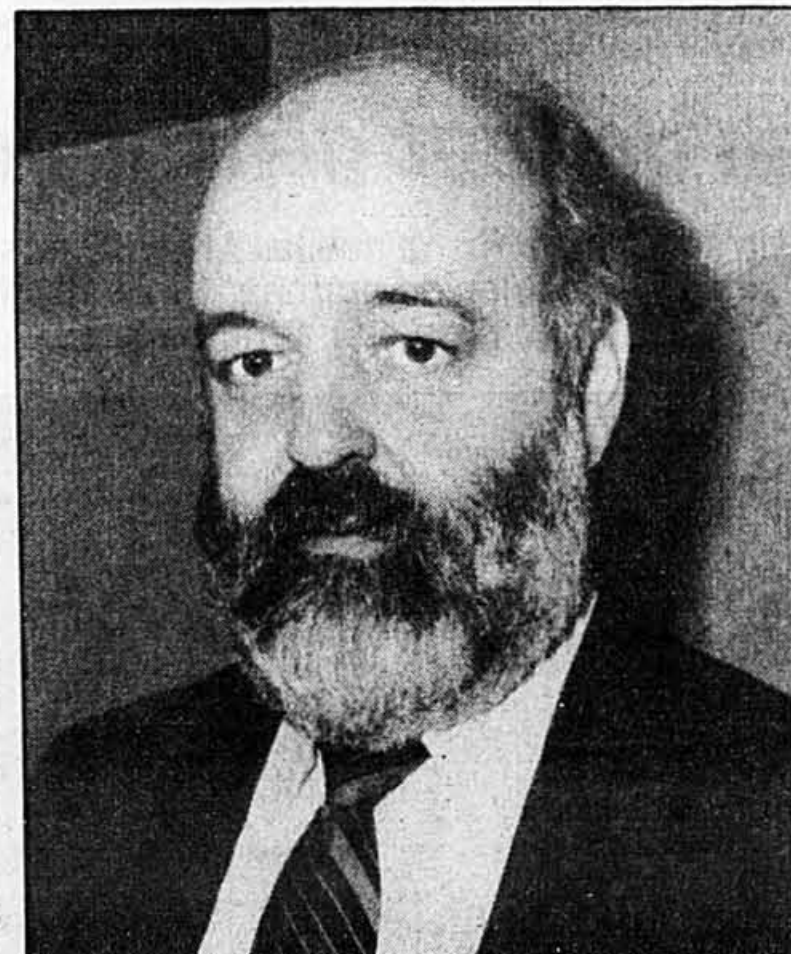


PHOTO DENIS COURVILLE, LA PRESSE

Le président du conseil, M. André Berthelet

Le conseil a bien marqué son désaccord avec certains critères de fixation des loyers de l'Office municipal d'habitation. Il a mis sur pied des comités pour étudier les problèmes des sans-abri et les démolitions d'immeubles résidentiels. Il a nommé un « conservateur » à la commission d'appel sur les démolitions.

On a tenté en vain d'épargner de la taxe d'affaires des organismes communautaires, charitables ou culturels. Le RCM, qui avait toujours critiqué l'octroi de contrats à l'agence de publicité BCP, a longuement débattu en conseil le renouvellement de ce contrat. Et l'ironie était de voir l'exécutif défendre sa position, comme le faisait l'administration antérieure.

L'engagement d'un directeur général, certaines nominations sans consultations, ainsi que les modifications à la charte ont soulevé bien des questions tant du RCM que de l'opposition.

Dans les tribunes réservées au public, une délégation du Parti civique, Claude Dupras en tête, accompagné de Bob Keaton et de Michel Morin. Premières réactions du chef du Parti civique : le RCM semble vouloir changer pour changer; pourquoi n'avoir pas parlé du secrétariat général et de la prière durant la campagne électorale? Ça va coûter combien tout cela?

Le contentieux Mexique-USA s'alourdit sensiblement

FRANCIS PISANI

collaboration spéciale

MEXICO

Vacant pendant cinq mois, le poste d'ambassadeur des États-Unis au Mexique a été occupé récemment par George Pilliod jusqu'à l'arrivée de l'entrepreneur Good Year. Le nouveau diplomate aura de quoi s'occuper. Le 23 octobre, jour de son arrivée, la Chambre mexicaine des députés a envoyé quatre notes de protestation au Congrès et au gouvernement des États-Unis. C'est la première fois que le contentieux officiel entre les deux pays porte sur autant de points différents.

Première source de litige, première note de protestation : la nouvelle loi sur l'immigration votée récemment par le Congrès des États-Unis. Elle prévoit le rapatriement des immigrants illégaux et de lourdes amendes — voire des peines de prison — pour tout employeur qui leur donnerait du travail.

Une amnistie est accordée à tous les résidents permanents entrés avant le 1er janvier 1982. Mais seuls 200 000 à 300 000 Mexicains (sur près de deux millions) en bénéficieront car, à la

différence d'autres nationalités, la plupart vont et viennent entre les deux pays. Au cours de l'année fiscale 1986, 61 000 Mexicains sont rentrés légalement aux États-Unis, alors que 1,8 million d'entre eux étaient refoulés (31 p. cent de plus qu'en 1985, en raison de la crise). Le nombre de ceux qui sont parvenus à passer au travers des mailles du filet est inconnu. Les autorités craignent à la fois que leurs ressortissants soient victimes de discrimination et un retour massif des expulsés qui viendraient grossir la masse énorme des chômeurs et des sous-employés.

Le pétrole

Deuxième source de tension, le Congrès vient de voter une taxe de 11,7 cents sur chaque baril de pétrole importé. L'ambassade des États-Unis affirme que l'essentiel du pétrole en provenance du Mexique en sera exempté car il est destiné à gonfler les réserves stratégiques du pays; l'inquiétude ici est considérable en raison de l'importance des hydrocarbures dans les recettes nationales (65 p. cent en 1985, 45 p. cent en 1986 en raison de la chute des prix).

La troisième note de protestation concerne une loi antidrogue votée par le Congrès au mois

d'octobre. Elle est accompagnée d'un avis demandant au président d'envisager des sanctions contre le Mexique au cas où la lutte contre les trafiquants n'y serait pas menée plus efficacement. La plus grave serait le veto américain à toute concession de crédit par les organismes financiers internationaux. Le président est en outre invité, le cas échéant, à décourager formellement le tourisme (deuxième source de devises pour le Mexique). Les députés mexicains voient dans cette démarche « une honteuse arme de pression » dont ils dénoncent « le caractère intimidateur ».

La quatrième protestation porte sur le vote des 100 millions de dollars d'aide à la « contra » nicaraguayenne. La Chambre des députés estime que « les attaques menées contre un gouvernement légitimement constitué ne se justifient pas » et rappelle son soutien à une solution politique au conflit centroaméricain. La chancellerie pour sa part est inquiète du regain de tension et semble craindre à moyen terme une action d'envergure contre le petit pays d'Amérique Centrale. Elle est obligée de reconnaître que dans le même temps les efforts entrepris par le groupe de Contadora (Mexique, Colombie, Pana-

ma, Venezuela) en faveur d'une solution négociée sont dans l'impasse.

Comme pour mettre de l'huile sur le feu, le *New York Times* a entrepris au même moment (fin octobre) de publier une série de 6 articles sur le Mexique qui ont fait parler de « semaine de l'infamie » par le représentant de ce pays aux Nations-Unies. On y lisait entre autres que le système politique mexicain s'expose à des crises s'il ne modifie pas son côté « autoritaire et archaïque ». Le fils du ministre de la Défense et plusieurs hauts fonctionnaires sont accusés d'être impliqués dans le trafic de drogue. La même semaine, William Von Raab, chef du service des douanes, conseiller du président, affirmait qu'endiguait le flot de stupéfiants en provenance du Mexique était une « mission impossible » en raison de la corruption des autorités.

La tension

De multiples facteurs contribuent à cette tension. Ils sont souvent d'ordre interne aux États-Unis. Les articles du *New York Times* ne peuvent être compris que dans le cadre de la succession d'Abe Rosenthal et des querelles qu'elle a ouvertes. L'adoption de la loi sur l'immigration et de la

taxe sur le pétrole s'inscrit dans le cadre de la campagne électorale en cours au mois d'octobre. Plus au fond, les ultras de l'administration essaient de réduire l'influence des « libéraux », d'insulser l'attitude relativement compréhensive du département d'État par exemple. Leur offensive a été marquée cette année par les audiences sénatoriales menées sous la houlette de l'ultra-conservateur Jesse Helms. Pour eux, le vrai problème de la crise centroaméricaine c'est le risque de contagion, par le Mexique, jusqu'à leurs frontières. Or ils considèrent que le système en place est déjà cryptocommuniste et que les États-Unis doivent tout faire pour limiter les dégâts.

La plupart des hommes politiques mexicains sont convaincus de la volonté de Washington de mettre à genoux le gouvernement de la Madrid. Par peur que le gouvernement ne finisse par céder à ceux qui lui demandent de limiter les paiements de la dette à un pourcentage raisonnable des exportations, ou par désir de peser sur le choix du successeur du président qui doit avoir lieu dans les mois qui viennent.

Les réactions sont parfois violentes, toujours indignées. Un des éditorialistes les plus connus af-

firmait récemment qu'il est « nécessaire de retrouver la signification morale de ce qu'est la frontière : ce qui nous sépare et nous permet de n'être ni offensés ni humiliés » et invitait pratiquement à une rupture. Un homme politique qui entend garder l'anonymat nous a déclaré que les pressions actuellement exercées par Washington parallèlement à l'octroi de nouveaux crédits ressemblent à s'y méprendre à « une vente de protection de la mafia dans le plus pur style du Chicago des années trente ».

De l'autre côté, Denis Deconcini, sénateur de l'Arizona, vient d'écrire qu'après l'équilibre stratégique avec l'URSS « le problème le plus important pour les États-Unis dans les dix années à venir c'est la stabilité du Mexique ». S'il en est ainsi les Américains feraient bien de s'inspirer, dans leurs relations avec leur voisin, du secret de toute politique de dissuasion : l'art de ne pas aller trop loin. Il est connu que les présidents mexicains, surtout vers la fin de leur mandat, ont tendance à prendre des décisions spectaculaires quand ils sont acclabés. C'est ainsi qu'en 1982, trois mois avant son départ, le président Lopez Portillo avait annoncé la nationalisation des banques.

Le président Reagan et l'initiative iranienne

Une erreur peut être pire que le crime



JEAN-FRANÇOIS LISÉE
collaboration spéciale
WASHINGTON

Les deux sénateurs américains qui connaissent le mieux les détails du scandale Iran-Contras, David Durenberger et Patrick Leahy, croient que, pour l'instant, rien n'indique que le président et son chef de cabinet étaient au courant du détournement de fonds vers les Contras.

Dans ces conditions, de quoi le président est-il coupable? Légèrement, il se peut qu'il ait brûlé un ou deux feux rouges législatifs en

vendant des armes à un Etat officiellement jugé «terroriste» et en omettant systématiquement d'informer de ses initiatives secrètes les comités compétents du Congrès. Aux yeux de l'opinion publique, il s'est montré incroyablement cynique affirmant une chose — «nous ne céderons pas aux terroristes» — et pratiquant secrètement la politique contraire.

Il y a pire. Si la chronologie que nous donnons ci-dessous n'est pas contredite par les révélations à venir, c'est la capacité de jugement du président, son légendaire «gros bon sens», qui est mis en doute. Au moins une fois en 85, deux fois en 86, les Iraniens ou leurs intermédiaires l'ont trompé en reniant leurs promesses de libérer tous les otages.

Fin 85 et encore en mai 86, Robert McFarlane dit au président

que «l'ouverture iranienne» tourne au marchandage d'armes contre des otages et il le prie d'y mettre fin. D'autres conseillers lui disent que les Iraniens ne libéreront jamais tous les otages, qu'ils ne tueront pas leur poule aux armes d'or. Mais Reagan s'entête et, fin novembre, sans la publication des premiers détails de l'affaire, il aurait continué son

«C'était comme Charlie Brown qui veut toujours frapper le ballon de football que Lucy retire systématiquement au dernier moment», a confié au *Washington Post* un membre de l'administration. Si le président ne peut démontrer que, chaque fois, il avait de solides raisons de croire les promesses iraniennes, sa crédibilité pourra être à jamais compromise. De Rambo à Charlie Brown, la chute est rude.



Les pièces

«Nous possédons 95 p. cent des pièces du casse-tête, les 5 p. cent restants sont entre les mains d'Oliver North et de John Poindexter», disait cette semaine David Durenberger, le président du comité du Sénat qui passe au crible, à huis clos, les principaux acteurs du scandale.

North, l'architecte présumé de l'opération, et Poindexter, son patron ex-conseiller à la sécurité nationale, cachent leurs pièces du puzzle sous le couvert du cinquième amendement de la constitution, et attendent une immunité que le président souhaite leur voir accorder. Mais au gré des fuites, des enquêtes et des interviews, la chronologie des événements prend forme. A mesure qu'émergent les détails, les «trous» deviennent significatifs, les contradictions prennent une tournure embarrassante.

1) 1984 : préludes

Le 16 mars 84, William Buckley est pris en otage par le «Jihad Islamique», un groupe pro-iranien. Chef du bureau de la CIA à Beyrouth et expert des questions terroristes, Buckley est torturé par ses ravisseurs. La CIA et la Maison-Blanche mettent tout en oeuvre pour le faire libérer.

En juin, outré d'apprendre que la CIA a participé au minage des ports nicaraguayens en début d'année, le Congrès met fin à l'aide aux contras. (L'aide militaire ne sera rétablie qu'en octobre 1986.) Robert McFarlane, conseiller à la Sécurité nationale, affirme que l'administration entend alors de «tenir la main» des organisations privées d'aide aux contras. Un de ses adjoints, Oliver North, est chargé de ces contacts. Par ailleurs, des membres de l'administration demandent à des pays alliés de financer les contras. L'Arabie Saoudite et le Sultanat de Brunei, en Asie du Sud-Est, répondent à l'appel.

Fin 84, un ancien cadre de la CIA rencontre, en Allemagne, Manucher Ghorbanifar, marchand d'armes iranien proche du premier ministre iranien Hossein Moussavi. Ghorbanifar est déjà connu de la CIA, entre autres pour avoir informé l'agence d'un complot iranien visant à assassiner le président Reagan à la fin de 1983. Cette fois-ci, il affirme qu'il peut aider à faire relâcher des otages en échange d'une somme d'argent. L'offre est rejetée.

2) Début 1985 : la filière israélienne

En mai 1985, une analyse de la CIA, appuyée par un mémo d'Oliver North, propose d'assouplir l'embargo qui pèse sur la livraison d'armes à Iran. Motif: l'Union soviétique tente de gagner du terrain en Iran, il faut que les USA se ménagent des alliés au sein du régime. Le secrétaire d'Etat à la défense, Caspar Weinberger, pense que cette approche est «absurde».

Au même moment, un adjoint de Robert McFarlane rencontre David Kimche, haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères d'Israël, Yaacov Nimrodi, ex-diplomate israélien devenu marchand d'armes et l'Iranien Ghorbanifar. Les quatre hommes discutent d'une possible «ouverture» entre Washington et Téhéran: si Israël est autorisé à lui vendre des armes américaines, l'Iran aiderait à faire libérer les otages, alors au nombre de six. Légalement, des armes américaines ne peuvent être revendues sans autorisation. En 1981 et 1982 le secrétaire d'Etat Alexander Haig avait donné le feu vert aux Israéliens, mais en 1982 son successeur George Schultz l'a retiré.

En juin, un boeing TWA transportant des dizaines d'Américains est détourné sur Beyrouth. L'intervention du président du parlement iranien, Hashemi Rafsanjani, permet la libération des passagers. Le président Reagan lui envoie un message de remerciement.

Le 3 juillet, Kimche rencontre McFarlane à Washington et lui remet des fichiers sur 1 200 «modérés» identifiés par Israël au sein du régime iranien. Il demande une fois de plus que Washington autorise Israël à vendre des armes américaines à l'Iran.

Ici, les versions divergent. Selon un récent témoignage de McFarlane et selon les Israéliens, le président Reagan aurait alors donné son accord en août aux ventes israéliennes, insistant sur «une petite quantité d'armes» destinée à des Iraniens «vraiment opposés au terrorisme». Le ministre de la Justice, Edwin Meese, et le chef de cabinet du président, Donald Regan disent que le président n'a pas été mis au courant. La question est importante puisque ces transferts pourraient être jugés illégaux.

3) Fin 1985 : premiers espoirs déçus

En septembre, les Israéliens envoient deux chargements contenant, au total, 500 missiles anti-tanks TOW. Les Américains sont convaincus par les Israéliens que plusieurs sinon tous les otages seront libérés. Un porte-avion américain se stationne près de la côte libanaise pour en prendre réception. Le 14 septembre, seul Benjamin Weir, kidnappé en mai 84, est libéré. Il donne les premiers indices de la mort de Buckley. Weir reste quatre jours sur le porte-avion pendant que les Américains attendent, en vain, d'autres otages.

Ghorbanifar affirme que les autres otages seront libérés en échange de batteries de missiles anti-aériens Hawk.

En novembre, pendant le sommet Reagan-Gorbatchev de Genève, Israël envoie les pièces de Hawk à Lisbonne. Elles sont chargées sur un avion de la CIA qui les transporte en Iran. Mais les Iraniens affirment que les pièces sont défectueuses ou dépassées et refusent le chargement. Aucun otage n'est libéré. En tout, des armes d'une valeur de \$14 millions ont été transférées en 1985, soit juste la limite au-dessous de laquelle l'administration peut se dispenser d'en informer le Congrès.

Selon McFarlane le 6 décembre, lors d'une réunion à la Maison-Blanche à laquelle assiste le secrétaire d'Etat Shultz, tenu informé mais opposé depuis le début à l'opération, le président accepte de mettre fin aux transferts d'armes, mais veut poursuivre le dialogue. Donald Regan ne se souvient pas que le président ait pris ces décisions.

4) Début 1986 : piège à Téhéran

Fin-décembre, début janvier, deux acteurs importants viennent, séparément, à Washington: Ghorbanifar et Amiran Nir, envoyé du premier ministre israélien Shimon Peres. Ils croient possible de faire libérer tous les otages en échange de nouvelles armes. Le directeur de la CIA, William Casey et Oliver North appuient le projet.

Le 7 janvier pendant une nouvelle réunion au sommet à la Maison-Blanche, le président revient à la charge et demande «quel mal y-a-t-il à livrer des armes?» à Shultz et Weinberger qui le lui déconseillent. Le 17, le président signe un document secret (appelé un «finding» parce que le président «trouve» des informations qui étayent sa décision) qui autorise le transfert à l'Iran d'armes américaines directement prises dans l'arsenal américain. Le document ordonne à la CIA — qui l'a elle-même rédigé — de ne pas informer le Congrès. Il est possible



Le trafiquant d'armes iranien Manucher Ghorbanifar (à droite), en compagnie de son collègue saoudien Adnan Khashoggi, durant une interview pour la télé américaine.

PHOTO REUTERS

qu'une recommandation spécifique ait été faite au président pour que Shultz et Weinberger soient aussi tenus à l'écart de l'opération. Ces procédures pourraient être jugées illégales.

Le nouveau scénario prévoit deux étapes. Une première livraison en février doit démontrer que l'affaire est en marche. En mai, les otages doivent être libérés au moment des dernières livraisons.

Mais Washington ne peut légalement vendre des armes directement à l'Iran, il lui faut un ou plusieurs intermédiaires. La chaîne élaborée est la suivante: le Pentagone livre les armes à la CIA, qui les vend au milliardaire saoudien Adnan Khashoggi, qui les vend à l'Iranien Ghorbanifar. Malgré sa fortune, Khashoggi manque de liquidités. Il fait appel à deux associés canadiens, Donald Fraser et Ernest Miller, qui lui prêtent \$10 millions. (En 1985, Khashoggi avait aussi aidé à financer les transferts israéliens).

Fin janvier, North désigne le numéro de compte de banque suisse dans lequel l'argent doit être versé. (On sait maintenant qu'une douzaine de comptes ont été utilisés).

Une première livraison de 500 missiles TOW a lieu en février. Comme pour la plupart des transports suivants, des avions privés affrétés par la CIA quittent une base de l'armée au Texas pour l'Iran, via Tel Aviv.

Fin-février, Khashoggi dépose \$10 millions dans le compte suisse. À la mi-mai, il verse encore \$15 millions, pour un total de \$25. Or le Pentagone affirme que sa facture totale pour l'ensemble des livraisons de 1986 (il y en aura trois autres) s'élève à \$12,2 millions. Khashoggi et Ghorbanifar affirment que «les Américains» ont fixé à «\$30 à \$35 millions» le coût des livraisons. (L'Iran n'a jamais payé les derniers \$10 millions à Khashoggi).

Selon ce que révélera plus tard le ministre de la justice Ed Meese, Oliver North se sert des versements d'argent iranien pour détourner de «\$16 à \$30 millions» de dollars vers les contras. D'autres informations non-confirmées laissent penser qu'une partie de la somme est détournée vers les guérillas afghane ou angolaise. D'autres encore affirment que North dépense \$5 millions aux Etats-Unis dans des campagnes de publicité et de lobbying en faveur des contras et ou contre les candidats démocrates opposés aux contras aux élections législatives de novembre. Ces détournements pourraient être jugés illégaux à plusieurs égards. Les membres de l'administration qui en ont connaissance pourraient être accusés de complicité. Selon David Durenberger, président du comité du Sénat qui mène l'enquête, aucune preuve ne laisse pour l'instant penser que le président ou son chef de cabinet en ont été informés.

Pendant ce temps en Amérique centrale, une opération de ravitaillement militaire clandestin des contras commence à prendre forme. Basés au Salvador, 25 mercenaires, ex-contractuels de la CIA et pilotes parachutés des armes sur des zones du Nicaragua occupées par les contras, au moyen de 5 avions usagés. Jusqu'en octobre, ils effectueront 70 missions à un coût estimé à \$10,5 millions. Les sources de financement de l'opération sont inconnues. Un diplomate américain au Salvador et un membre du personnel du vice-président George Bush sont en contact avec les organisateurs des ravitaillements.

Le 28 mai, Robert McFarlane, agissant à titre d'«envoyé spécial» du président, accompagné de North et de l'Israélien Nir, arrive à Téhéran à bord d'un avion qui contient des pièces de batteries anti-aériennes Hawk. Il croit que, conformément à l'entente, son arrivée coïncidera avec la libération des quatre otages toujours vivants (Buckley et le libraire Peter Kilburn ont été tués). Pendant son séjour à Téhéran,

du casse-tête

deux autres avions chargés d'armes américaines devaient se poser en Iran, pour finaliser l'échange. Mais aucun otage n'est libéré et ses interlocuteurs iraniens, notamment le bras droit du président du parlement iranien Hashemi Rafsanjani, se montrent gourmands. Ils demandent d'abord la libération de 17 terroristes chiites prisonniers au Koweït — la revendication du Jihad Islamique qui détient les otages

— puis affirment qu'ils libéreront seulement deux otages en échange des deux avions d'armes. McFarlane refuse et annule le vol des deux avions. A l'aéroport avant de repartir North lui confie qu'une partie de l'argent iranien a été détournée vers les contras. Dans son témoignage, McFarlane affirme avoir eu l'impression que ce détournement a été approuvé par une «autorité supérieure» mais n'a pas posé la question à North.

La même semaine, un émissaire du milliardaire texan Ross Perot, suivant les instructions d'Oliver North, attend à Chypre avec \$1 million de dollars. Il doit remettre cette somme en échange de la libération des otages, mais son «contact» chez les ravisseurs ne donne pas signe de vie.

De retour à Washington, McFarlane presse le président de renoncer à l'initiative iranienne. Mais l'offre des deux otages pour deux avions d'armes est «toujours sur la table.»

5) Fin 1986 : de l'entêtement à la crise

Peu de choses ont transpiré sur les détails des pourparlers qui ont eu lieu pendant l'été et l'automne entre Washington et Téhéran. On ne sait pas pourquoi le président a accepté de poursuivre l'initiative malgré le coup-fourré de Téhéran.

Le 4 ou, selon une autre version, le 26 juillet, une livraison d'armes américaine est effectuée, via l'Espagne et la Yougoslavie. Le révérend Lawrence Jenko, kidnappé en janvier 85, est relâché le 26 juillet.

En septembre, deux Américains sont kidnappés à Beyrouth par un groupe pro-iranien différent du «Jihad Islamique» qui détient les autres otages.

Le 5 octobre, fin du ravitaillement clandestin des contras. Un des avions de la petite flotte est abattu par l'armée nicaraguayenne. Un copilote, Eugène Hassenfus, seul survivant, est ensuite condamné à 30 ans de prison pour espionnage et terrorisme, mais il est gracié le 17 décembre.

Le 7 octobre un homme d'affaires new-yorkais associé de Khashoggi, Roy Furmark, appelle le directeur de la CIA William Casey, une ancienne relation d'affaires. Il l'informe que les deux financiers canadiens, Fraser et Miller, n'ont toujours pas été remboursés pour leur prêt de \$10 millions (ils n'ont reçu que \$1,1 million) et menacent de poursuivre Khashoggi, ce qui rendrait toute l'affaire publique. Furmark dit aussi que Ghorbanifar lui a confié qu'une partie des fonds ont été détournés vers les contras. Le lendemain, Casey en informe Poindexter, qui lui dit de «calmer les financiers» canadiens pendant qu'il tente de faire libérer d'autres otages. Ni Casey ni Poindexter n'informent les autorités canadiennes.

Le 21 octobre, un autre Américain est kidnappé à Beyrouth par un groupe pro-iranien.

Le 26 ou 27 octobre, quatrième livraison d'armes américaines, suivie le 2 novembre de la libération de David Jacobsen, kidnappé en mai 1985. North affirme alors que c'est «une erreur» et il croit «fermement» à la libération imminente de deux autres otages, l'expert agricole Thomas Sutherland et le journaliste Terry Anderson.

Le lendemain, 3 novembre, un journal pro-syrien de Beyrouth, citant des sources iraniennes, publie le récit de la visite de McFarlane à Téhéran, confirmée le jour suivant par Rafsanjani. Le président Reagan affirme que l'article n'est «pas fondé». Début de la «crise iranienne» à Washington. Shultz et Weinberger se dissocient de la politique présidentielle.

Pendant une allocution télévisée le 13 novembre, le président Reagan affirme: «Nous n'avons pas échangé des armes contre des otages.» Il espère toujours la libération de deux otages.

Le 25 novembre, Reagan et Meese annoncent le départ de Poindexter et le renvoi de North. Ils révèlent qu'une partie de l'argent iranien a été détournée au profit des contras. Meese dit que seuls Poindexter, North et McFarlane étaient au courant du détournement.

En un an et demi, l'Iran a reçu pour plus de \$26 millions en armes américaines. Trois otages ont été libérés, deux tués, et trois autres kidnappés. Ils sont maintenant cinq en captivité.

Au cours de novembre la popularité du président Reagan chute de plus de 20 p. cent.



Le lieutenant-colonel Oliver North a été assailli interminablement par journalistes et photographes.

LASERPHOTO AP

La «cohabitation» Québec-Ottawa profite davantage à l'ambassade

LOUIS-BERNARD
ROBAYLLE
collaboration spéciale
PARIS

La lune de miel qui se poursuit à Paris entre la délégation du Québec et l'ambassade du Canada a pour l'instant surtout profité à la seconde ou plus exactement: l'ambassade ne s'est jamais portée aussi bien que depuis que le premier ministre Mulroney a officiellement admis et approuvé les relations «directes et privilégiées» entre la France et le Québec.

Le changement est de taille: la grosse machine de l'avenue Montaigne, avec ses quelque deux cent cinquante salariés (dont une centaine de hauts fonctionnaires venus d'Ottawa) jouait depuis des années la Belle au bois dormant. Ses relations avec le monde politique français étaient courtoises (c'est bien le moins pour des alliés de longue date et de poids) mais plutôt formelles: tel ministre de passage rencontrait son homologue français, tel diplomate parlait à son vis-à-vis du Quai d'Orsay. Sans plus. Jamais au grand jamais on n'aurait vu, comme ce fut le cas le 25 juin 1984 à la délégation du Québec, neuf ministres du gouvernement français se déplacer pour marquer la fête nationale du Canada. Jamais non plus, faut-il le dire, un premier ministre du Canada ne fut de près ou de loin reçu avec le faste qui entoura la visite de René Lévesque à l'automne de 1977.

De 1974 à 1984 — pour s'en tenir à cette période — l'ambassade avait pour l'essentiel vécu sur la défensive. Gérard Pelletier avait beau avoir un poids politique certain et beaucoup de relations à Paris, il passait un temps considérable à suivre à la trace le couple franco-québécois et à guetter ses écarts de conduite. Régulièrement, la «Chancellerie» demandait des «explications» au Quai d'Orsay, présentait des «notes», suggérait quelque modification du statut de la délégation. C'est ce que l'ambassadeur actuel, Lucien Bouchard, reconnaît à mots couverts en nous disant: «Il se passait entre Québec et Paris des choses qui n'étaient pas bien perçues à Ottawa. Le Québec jouissait d'une situation très particulière — statut diplomatique etc. — que le gouvernement fédéral n'avait jamais reconnu officiellement.»

Les diplomates de l'avenue Montaigne, au fond, étaient plus ou moins forcés de jouer le rôle ingrat de surveillant, de récréation. Le maire de Paris, Jacques Chirac, dans un grand élan d'enthousiasme, n'avait-il pas reçu avec un discours trop favorable le ministre Claude Morin en avril 1977? Coup de téléphone à la mairie de Paris, histoire de se rassurer. Un autre jour, c'était une manchette du *Monde* qui citait d'autres propos incendiaires tenus par le ministre socialiste Labarrère à Québec: coup de téléphone au Quai d'Orsay pour bien vérifier s'il s'agissait d'une position officielle du gouvernement. Mais non, bien entendu, l'amitié franco-canadienne etc., etc.

Tenu à l'oeil
Ajoutons à cela que pendant des années il fallait tenir à l'oeil un certain Bernard Dorin, responsable de la francophonie au Quai d'Orsay et qui fut certainement le plus inconditionnel «Québécois» — sinon le seul — à exercer des responsabilités politiques de haut niveau. Pour l'ambassade, Bernard Dorin fut un cauchemar perpétuel. Celui dont on redoutait toujours le croc en jambe. On croyait s'en être débarrassé quand il fut nommé ambassadeur. Mais, enfer et damnation, voilà qu'en 1982 le ministre socialiste des Relations extérieures, Claude Cheysson, pourtant grand ami du Canada, le rappelle... à la direction des affaires d'Amérique. La diplomatie canadienne qui avait un temps espéré mettre le gouvernement socialiste dans sa poche — en lui faisant miroiter l'espoir d'un front commun sur les questions Nord-Sud — se voyait de nouveau condamnée à reprendre sa filature. Pour couronner le tout, il y eut cette histoire du Sommet francophone, que Trudeau voulait à tout prix, et qui fut proprement torpillé par le président Giscard d'Estaing. Les diplomates canadiens n'en menaient donc pas trop large à Paris, d'autant moins qu'ils étaient dirigés, après Gérard Pelletier, par un homme particulièrement incolore, Michel Dupuy.

Il serait exagéré (et même faux) de prétendre que la situation s'est aujourd'hui inversée en faveur d'Ottawa ou que le centre de gravité s'est déplacé de la rue Pergolèse à l'avenue Montaigne.

Le ministre des Relations inter-

La lune de miel se poursuit à Paris depuis que le premier ministre Mulroney a officiellement admis et approuvé les relations «directes et privilégiées» entre la France et le Québec

nationales du Québec, Gil Remillard, récuse totalement cette hypothèse: «Les relations directes et privilégiées avec la France se poursuivent, et la délégation joue un rôle toujours aussi important.» Le délégué Jean-Louis Roy fait pour nous des comptes plus précis. Huit ministres québécois sont venus à Paris depuis dix mois: chacun a rencontré sans problème son homologue français. Le dernier en date, M. Remillard, a rencontré quatre ministres français en novembre dernier. M. Roy, quant à lui, a rencontré au moins une fois une quinzaine de ministres de Chirac et avait des déjeuners prévus avec les anciens premiers ministres Barre et Mauroy à brève échéance. Autant dire que la diplomatie franco-québécoise continue d'être fort active. «Ces relations sont depuis plusieurs années une donnée permanente de la politique française, quels que soient les gouvernements en présence», estime d'ailleurs Pierre-André Wiltzer, président du groupe d'amitiés France-Québec à l'Assemblée nationale (70 membres, ce qui est un nombre important).

Il faut donc certainement plus qu'un changement de gouvernement ou quelques mois pour renverser la vapeur. Les positions acquises par le Québec depuis 1967 ne peuvent pas s'effondrer du jour au lendemain. Du côté des dirigeants socialistes, Jean-Pierre Chevènement avait signé un manifeste en faveur du «oui», Michel Rocard écrit un texte en faveur de la souveraineté-association. L'ex-ministre André Labarrère a vécu et enseigné huit ans à Québec.

À droite, Chirac a beau être changeant politiquement, il s'est quand même beaucoup avancé en faveur du Québec. Quant à Raymond Barre, qui est fort bien placé pour la prochaine élection présidentielle, c'est l'un des meilleurs connaisseurs du Québec. Et un allié fidèle: recevant Trudeau

Morin, artisan numéro un des relations franco-québécoises. Plus encore, l'ancienne déléguée du Québec, Louise Beaudoin, qui connaît le monde politique français mieux que personne, et qui représente Lavallin et Canadair à Paris, ne fréquente plus que — et beaucoup — l'Ambassade. De quoi donner à penser aux milieux dirigeants français que, décidément, c'est à l'Ambassade que l'on trouve les vrais «interlocuteurs valables». Ce qui fait que le défilé de personnalités françaises chez Lucien Bouchard est assez impressionnant.

Passage à vide

En face, la délégation semble traverser un certain passage à vide. Ce n'est pas le premier, loin de là: entre 75 et 79, on ne peut pas dire que la maison ait été brillamment dirigée. Mais aujourd'hui ça ne va pas très fort non plus. Bien qu'il n'ait pas particulièrement le profil d'un organisateur libéral de base, le nouveau délégué Jean-Louis Roy a des relations mitigées ou inexistantes avec ce que lui-même appelle «l'ancienne équipe qui gérait la Délégation» — et donc constituée sous le gouvernement péquiste.

Certains lui reprochent à la fois de gouverner solitairement... et d'avoir tendance à faire place nette dans les lieux. Le chef de cabinet du délégué qui était en poste a été muté aux affaires culturelles et remplacé par un ami personnel de M. Roy. Le conseiller de presse, Claude Plante, qui aurait pu prétendre à une année supplémentaire à son poste, a été mis sur la touche et poussé à donner sa démission. Le poste de délégué aux Affaires multilatérales (Afrique francophone, Agence de coopération, UNESCO, etc.), détenu par une personnalité de poids, Claude Roquet, a été supprimé, et M. Roquet envoyé à Bruxelles, alors que beaucoup estiment qu'il aurait pu jouer un rôle important dans la préparation (éminemment «multilatérale») du Sommet de Québec. Une décision que M. Roy défend énergiquement au nom de la cohérence politique et de «la règle commune observée par tous les États: un seul délégué ou ambassadeur pour le bilatéral et le multilatéral». L'ambiance pour l'instant rue Pergolèse n'est pas exactement celle de la collégialité ou du travail d'équipe enthousiaste. Même le nouveau

conseiller de presse, Jacques Bouchard, passe pour être le candidat de Robert Bourassa imposé à Jean-Louis Roy (alors que M. Roy lui-même était le candidat de Gil Remillard, ce qui apparemment n'est pas la même chose). Pour la «cohérence interne» de la délégation du Québec, il faudra attendre encore un peu.

Conclusion alarmiste

Certains esprits reliés à l'ancienne équipe «en tirent des conclusions très alarmistes, comme si le gouvernement Bourassa était en train de liquider pour de bon les positions québécoises à Paris. Ou comme si l'activité débordante de Lucien Bouchard allait marginaliser le Québec. Ceci semble relever actuellement du pur fantasme. Du moins dans un avenir prévisible.

Bien sûr, le ministre Remillard confirme que la Délégation a pour instruction de «coopérer» avec l'Ambassade, d'inviter ses fonctionnaires. Lorsqu'il a rencontré le ministre français des Affaires étrangères, il a informé l'ambassadeur du contenu de son entretien. À Paris, on ne joue plus au chat et à la souris, ni à «la queue de drapeaux». «Je conçois qu'un gouvernement indépendant ait tenté d'obtenir des «avantages» politiques à Paris, nous dit-il, mais à partir du moment où nous jouons le jeu du fédéralisme, et où la Délégation est respectée, nous ne cherchons pas les incidents qui, d'ailleurs, ne sont pas payants même du côté français.» À quoi Jean-Louis Roy répond en écho: «Aucun délégué ou ambassadeur ne peut mener à Paris une politique contraire à ce qui se passe au Canada.»

En adoptant un «profil bas» à Paris (relativement), le gouvernement Bourassa est-il en train de faire reculer le Québec? M. Wiltzer reconnaît que l'intérêt français pour le Québec est proportionnel au «répondant» et à l'«énergie» manifestée par le gouvernement québécois, notamment en ce qui concerne la défense de la langue et de la «spécificité québécoise». Bref, sans dire le mot, on préfère à Québec un gouvernement plutôt «nationaliste»: «mais pour l'instant, les assurances que nous donne M. Remillard dans ce domaine nous satisfont.»

DANSEUSES
CONTINUELLES

COCHON DE LAIT
SUCKLING PIG
MHLK TPOPK



NOT PROPERLY PARKED CARS
WILL BE TOWED AWAY

LES AUTOS MAL STATIONNER
SERONT REMORQUER

Prime Minister's Tour
Voyage du Prime ministre

NAME
NOM Gilles Paquin
AGENCY
AFFILIATION La Presse

PRESS PRESSE

Même le bureau du premier ministre n'est pas à l'épreuve de traductions bizarres...

LA LANGUE À MONTRÉAL

Vous souvenez-vous du dollar extensible?



MARIO FONTAINE

Qui se souvient de l'affichage bilingue de 1970? Des *Tapis outdoor-indoor*, des *Loafers en cuir*, de l'équivoque *Laine d'Anglais/English Wool*, des *4 paires pour un dollar extensible*, des *Grand choix over size* et même de l'érotique *Votez le dernier cri des bas-culottes*?

Le linguiste Guy Labelle, lui, n'a pas oublié. Il a même déjà écrit un mémoire de maîtrise présenté à l'Université de Montréal sur la question. La possibilité que

le gouvernement Bourassa permette à nouveau le bilinguisme dans l'affichage l'a amené à ressortir cette étude de ses tiroirs, de façon à illustrer de quoi aura l'air le visage français de Montréal si on y revient.

M. Labelle est en effet convaincu que les horreurs dont sa thèse faisait état, il y a quinze ans, reviendront au grand galop si on ouvre la porte au bilinguisme dans l'affichage: «C'est inévitable. C'est comme si les gens essayaient de parler deux langues en même temps plutôt que l'une après l'autre», explique ce linguiste également docteur de l'Université de Paris 7.

Son mémoire est une sorte de photographie de ce qui existait en 1969-70 aux devantures et vitri-

nes de 1551 lieux de commerce observés scientifiquement (fiches et photographies) dans les centres commerciaux et les principales rues commerçantes de la grande région de Montréal. Le constat de M. Labelle, aujourd'hui professeur à l'UQAM, inquiète.

Il a découvert par exemple que, globalement, les affiches bilingues l'étaient systématiquement dans 65 p. cent des cas (La chaussure BROWN'S Shoes). Quant à la qualité du français utilisé dans l'affichage bilingue (deux langues sur les mêmes affiches ou sur des affiches voisines), elle est souvent médiocre.

Le grand sottisier

Absence d'accentuation (Pâtisserie sans à), abréviations faites à

l'anglaise (3 prs pour 3 paires), faux-amis orthographiques (Tissues à la verge), emprunts de mots anglais (Fixtures à vendre) et d'expressions anglaises (Tailleur et Valet Service), calques d'expressions anglaises (Liqueurs douces/Soft Drinks), mots-sosies (Ouvrez un compte/Open a Budget Account) et calques de structure (Toutes ventes finales/All Sales final) reviennent de façon fréquente et massive.

L'affichage bilingue avait aussi donné naissance à ce que le professeur Labelle qualifie de mixtilinguisme, une sorte de fricassée à base de mots le plus souvent générés par une traduction maladroite: «Gateaux étage spécial en forme d'horloge», «Nous louons Besoins des malades», etc.

Au moment de l'étude, le bilinguisme était présent dans 53 p. cent des commerces qui faisaient de la réclame publicitaire. Les marchands des centres commerciaux pratiquaient une publicité bilingue dans 60 à 84 p. cent des cas, davantage que dans la plupart des rues commerciales.

Un passé garant de l'avenir

Le bilinguisme dans l'affichage dérange le système traditionnel du français, concluait M. Labelle. La société montréalaise acceptait pourtant ces messages si mal rédigés qu'ils en frisaient l'insulte, constatait-il, ajoutant que toute mesure coercitive de correction serait artificielle et inutile si elle

ne venait pas d'un impérieux besoin social.

Risque-t-on, seize ans plus tard, de se retrouver avec la même bouillabaisse? M. Labelle n'est guère optimiste: «Depuis cet hier, l'impérieux besoin social s'est réalisé en un projet de société qui a permis à la majorité francophone d'être enfin respectée chez elle. Pour combien de temps encore? On nous dit maintenant que notre besoin social est moins impérieux; on nous prêche aussi que la tolérance envers l'autre est une vertu plus grande que le respect de soi. Ne serait-ce pas plutôt notre aliénation collective qui est encore si obstinée qu'elle nous pousse, une fois de plus, à reprendre le tricotage de nos erreurs et de nos bêtises.»



Plus



Les liens entre les États-Unis et Israël sont de plus en plus étroits

VICTOR CYGIELMAN
collaboration spéciale
JERUSALEM

Le président Reagan vient de signer un projet de loi, approuvé auparavant par les deux chambres du Congrès américain, où il est spécifié qu'Israël, « allié d'une importance majeure des États-Unis », pourra désormais vendre ses services aux troupes américaines stationnées en Europe et à ses forces navales en Méditerranée, participer aux recherches, au développement et à la production de nouvelles armes, au même titre que les alliés atlantiques des États-Unis (NATO Countries). Israël disposera, en outre, d'un budget spécial de \$50 millions, pour mettre au point un

ne provoqua pas d'affrontement militaire entre les deux grandes puissances. Washington ne fit pas vraiment pression sur Jérusalem pour obtenir un changement de politique arabe d'Israël. Ni au lendemain de la guerre de 73, ni cinq, dix ou treize ans plus tard. L'influence américaine au Moyen-Orient est plus enracinée que jamais, axée sur un Israël militairement puissant et économiquement viable, la sécurité et la prospérité d'Israël étant considérées comme un atout stratégique capital des États-Unis dans cette région du monde. En 86, l'État hébreu a reçu \$4,5 milliards (dont \$1,5 milliard d'aide dite « d'urgence » pour l'assainissement de l'économie israélienne), pour la plupart des dons. L'assistance globale accordée par les États-Unis à tous les pays étrangers, à la même époque, s'élevait à \$13 milliards.

Israël se débrouille tout seul

Néanmoins les dirigeants américains considèrent l'assistance (militaire et économique) à Israël comme une « bonne affaire » : alors qu'en Europe occidentale, les États-Unis doivent maintenir quelque cent mille soldats et dépenser environ \$50 milliards par an pour l'OTAN. Israël se débrouille tout seul, pour une somme dix fois plus petite, sans qu'il faille envoyer un seul boy américain risquer sa vie dans cette région cruciale pour les intérêts stratégiques des États-Unis. Non seulement il n'y a pas de pressions politiques sur Israël, mais une harmonie sans précédent, une parfaite entente cordiale, dans tous les domaines, règne dans les rapports entre les deux pays. Cette harmonie a survécu au règne controversé de Menahem Begin, à la désastreuse invasion israélienne au Liban (très impopulaire aux États-Unis), au scandale d'espionnage israélien dans la marine américaine — l'affaire Jonathan Pollard.

Mais il n'y a pas que les intérêts froids et calculateurs. Dans l'opinion américaine, l'hostilité arabe à l'égard d'Israël est aussi perçue comme la haine des libertés démocratiques chères à la fois aux États-Unis et à l'État hébreu, de la part de régimes dictatoriaux et féodaux. En outre, pour la plupart des Américains, protestants et fervents lecteurs de la bible, le retour du peuple juif en son pays ancestral, en Terre sainte, est vu comme l'accomplissement de la volonté divine. Enfin, la montée du terrorisme international, frappant aussi, dernièrement, des Américains, et dont les fils conduisent, souvent, vers le monde arabe et islamique, renforce encore le pro-Israëlisme fondamental des Américains, de l'administration Reagan.

Parallèlement à la convergence d'intérêts stratégique-politiques entre les États-Unis et l'État hébreu, l'influence de la communauté juive organisée (le lobby juif) aux États-Unis n'a fait que croître. Pourtant, la population juive diminue d'année en année, à la suite des mariages mixtes (40 pour cent des mariages de juifs américains, à en croire les experts) et à l'assimilation progressive des judéo-américains, à partir de la troisième ou quatrième génération née aux États-Unis.

Le nombre des militants augmente

La population juive a peut-être diminué, mais la conscience juive s'est considérablement renforcée », nous dit Dave Brody, qui dirige à Washington la « Anti Defamation League » des « B'nai Brith », luttant depuis près de 80 ans contre l'antisémitisme et les discriminations anti-juives. Le nombre de militants juifs dans les centaines d'organisations diverses juives qui couvrent les États-

Des commentateurs parlent de l'État hébreu comme du «51^e État» de l'Union



Le Dr Nahoum Goldman, un des leaders juifs les plus influents et qu'on avait surnommé le «roi des juifs».

Unis, augmentent d'année en année. Les sommes d'argent données aux « causes juives » (sociales et politiques) grossissent également d'année en année. Les générations juives des années 80 sont bien mieux intégrées dans la société américaine, économiquement plus à l'aise, psychologiquement plus sûres d'elles-mêmes que leurs pères et grand-pères d'il y a 25 et 50 ans.

Pourquoi la « conscience juive » s'est-elle renforcée malgré les

«Aipac» compte sur 50 000 militants

mariages mixtes, malgré l'assimilation ? D'abord, le terrible souvenir de la « SHOA », l'extermination du judaïsme européen par Hitler. L'impact de cette catastrophe nationale du peuple juif est plus fortement ressenti, aujourd'hui, chez les trente ou quarante ans, quand pour pouvoir continuer à vivre, le subconscient, à croire les psychologues, repoussait tout, refusait d'affronter l'impensable, encore trop près de nous. Ensuite, la deuxième raison de cet affermissement de la « conscience juive » doit être cherchée dans l'extraordinaire victoire d'Israël en 67. Ce haut fait militaire produisit une immense fierté, pour ne pas dire orgueil, mêlée à un sentiment d'angoisse — encore intensifiée par l'attaque-surprise des Arabes en 1973 — une angoisse toujours présente dans l'âme collective juive et qui enjoint de veiller avec mille yeux sur le jeune État juif, dont la survie, à long terme, n'est pas encore assurée. A cela il faut

ajouter un sentiment de culpabilité de ne pas être là, aux côtés des Israéliens, face aux Arabes, mais de préférer la bonne vie dans la douillette Amérique.

Aussi, la masse des juifs américains — comme la plupart des juifs en Europe — sont-ils plus catholiques que le pape, plus pro-Israéliens que les Israéliens eux-mêmes et hésitent à critiquer, en public, la politique israélienne, même quand leur désaccord est sérieux, profond. Il y a 32 ans, les principales organisations juives aux États-Unis se sont réunies et ont décidé de fonder « Aipac », chargé d'une seule mission : promouvoir les relations israélo-américaines. Autrement dit, expliquer Israël, se faire l'avocat d'Israël dans l'opinion, le Congrès et le gouvernement américains, en soulignant une idée — force : la convergence des intérêts des deux pays.

Débuts modestes

Les débuts d'« Aipac » étaient fort modestes : 5 à 6 personnes et un budget de moins de \$100 000 dollars. Trente ans plus tard, « Aipac » peut compter sur une équipe de 50 000 militants et dispose d'un budget de \$6 millions (en 86). Ses hommes sont partout. A Capitol Hill, dans les universités, dans l'administration, à la Maison-Blanche, au Pentagone, au Département d'État. « Aipac » a créé des alliances avec tous ceux qui sont prêts à défendre Israël, même si la communauté juive conteste les objectifs intérieurs, propre à la politique interne américaine, de ces alliés : les chrétiens fondamentalistes, par exemple, qui sont 40 millions aux États-Unis. Et tant pis si les leaders de cette nouvelle droite fondamentaliste, qui clament leur

nouvel amour pour Israël, sont restés, souvent, fidèles à un anti-sémitisme chrétien, qui sent bon le Moyen-Âge. Tant pis si ces leaders fondamentalistes sont opposés au désarmement nucléaire et aux entretiens Reagan-Gorbachev (« on ne négocie pas avec l'émissaire de Satan »), croient au « feu purificateur » (et nucléaire) qui, en Terre sainte, terrassera le diable (l'URSS) et permettra ensuite aux chrétiens et aux juifs restés en vie — convertis, bien entendu, au christianisme — de « voir la face du seigneur ».

Ainsi, le rév. Bailey Smith affirme : « Dieu n'entend pas les prières des juifs. » Et Pat Robertson, célèbre prêcheur à la télévision, ami de Menahem Begin, grand défenseur d'Israël et candidat aux élections présidentielles américaines en 88, récuse la paix et proclame : « Ils peuvent signer tous les traités de paix qu'ils veulent. Cela ne sert à rien. Armageddon (la dernière bataille de « Gog et Magog ») est en route. Cette dernière bataille aura lieu dans la vallée de Megiddo (en Israël)... mon âme s'en réjouit... » Si Nahoum Goldman était « le roi des juifs », Thomas A. Dine, président-directeur général d'« Aipac », a un autre soubriquet, « le roi de Capitol Hill », pour bien mettre en évidence l'influence qu'il exerce auprès des sénateurs et députés du Congrès américain.

Les activités d'« Aipac » et celles de quelque 80 « Pac » juifs (political action committees), qui, en coordination avec « Aipac », s'efforcent d'influencer l'élection de candidats au Congrès américain par le soutien, financier et autre, des candidats pro-israéliens et par la campagne menée contre des candidats jugés trop critiques d'Israël, sont-elles un phénomène exceptionnel, inacceptable dans la vie politique américaine ?

Les lobbies

Depuis des années les lobbies et « Pac's » de diverses natures font partie de la vie démocratique aux États-Unis, de ce que les Américains appellent « The decision making process », le processus où se forment les décisions. Pharmaciens, aviateurs, syndicats ouvriers, médecins, agriculteurs, compagnies de pétrole, propriétaires de biens immobiliers, industries d'armement, écologistes, opposants de l'avortement, lignes de chemins de fer, etc., ont tous leur lobby.

Quelque dix mille lobbies et « Pac's » fonctionnent aux États-Unis. Parmi ceux-là « Aipac » n'est certainement pas le plus important. Le lobby des syndicats AFL-CIO, la NRA (National Rifle Association, qui défend le droit « inaliénable » de chaque Américain de posséder une arme à feu), l'Association des médecins, les Real-Estaters' Association (bien-immobiliers), pour ne citer que quelques-uns, sont infiniment plus forts, plus riches que « Aipac ». A comparer au budget annuel de \$6 millions dont disposait « Aipac » en 86, le budget annuel du lobby des proprios de biens immobiliers est écrasant : plus de \$80 millions. Pourquoi « Aipac » est-il sur la sellette, paraît suspect ? Parce qu'il s'occupe

Pourquoi «Aipac» est-il sur la sellette?

d'un problème, d'un pays étranger. Il n'est pas le seul lobby ayant un « intérêt » étranger. Un lobby des Gréco-Américains défend les intérêts grecs à Chypre contre les Turcs. Un lobby d'Arabo-Américains défend les intérêts arabes, palestiniens contre Israël.

Le plus efficace

Seulement voilà, « Aipac », le lobby pro-israélien, est le plus efficace, le plus influent. Le plus agressif aussi. « Beaucoup d'Américains n'osent pas se prononcer, librement, sur une des questions les plus complexes de notre époque : le conflit israélo-arabe. Ceux qui osent critiquer la politique israélienne, s'exposent à de pénibles représailles, pouvant aller jusqu'à la perte de leur position, de leur gagne-pain même... », écrit Paul Findley, ancien député au Congrès, dans son livre : « They dare to speak out ». M. Findley impute, ouvertement, sa défaite aux élections de 82 à la campagne menée contre lui par « Aipac ». Deux sénateurs connus, Charles Percy, pendant longtemps président de l'influente Commission des A.E. du Sénat, et M. Jepsen, furent battus en 84, après une campagne hostile menée par le lobby juif. Tous ces

La conscience juive s'est renforcée

hommes politiques avaient osé, soit critiquer Israël, soit rencontrer Arafat, soit voter en faveur de la vente d'armes à l'Arabie Saoudite.

Ces précédents « ont semé la crainte dans le cœur d'autres sénateurs », affirme le sénateur pro-israélien Alan Cranston, cité par le Washington Post du 10 mai 86. Faire peur à un sénateur américain ? L'expression n'est-elle pas trop forte ? Un ancien membre du gouvernement américain, très haut placé, et qui s'occupait souvent du Moyen-Orient, lui-même plutôt pro-israélien, nous a librement parlé du conflit israélo-arabe. A la question : « Que pensez-vous d'« Aipac » ? », il s'est brusquement tu. « Please, arrêtez votre appareil enregistreur », demanda-t-il. Pourquoi ? « Je ne veux pas être

Le lobby pro-israélien est le plus efficace

détruit... », vint la stupéfiante réponse. Cet homme dirige aujourd'hui une importante affaire commerciale à Washington. Cette force d'« Aipac », cette pression, cette influence trop marquée, au Congrès américain, dans le monde des affaires et ailleurs, ne risquent-elles pas de faire boom, ce que les Américains appellent « backlash », contre Israël, contre les Juifs américains ?

« Je ne le pense pas. À Washington, le pouvoir respecte le pouvoir. Exercer de l'influence, c'est agir sur d'autres, parfois de façon contraignante », nous dit Jonathan Kessler, responsable à « Aipac » de l'intelligentsia, du « nouveau leadership » monté par Dave Brody, de l'A.D.L. (B'nai Brith), vétéran des luttes contre la discrimination et qui, dans les années 50, avait forgé l'alliance entre Juifs et Noirs pour l'égalité des droits, nous dit « déplorer la brutalité » de certains procédés d'« Aipac », puis après un gros soupir : « L'exercice du pouvoir n'est pas toujours beau à voir. Mais la faiblesse est pire. Malheur aux faibles. Si la communauté juive américaine, il y a 40 ans, avait eu l'influence dont nous disposons aujourd'hui, le président Roosevelt n'aurait pas fait refouler les bateaux remplis de réfugiés juifs allemands vers les ports nazis... nous aurions probablement pu le convaincre de bombarder les voies ferrées menant à Auschwitz... »

L'aide à Israël: une «bonne affaire» pour les Américains

longue, pour Israël — risque d'entraîner les États-Unis dans une confrontation armée avec l'URSS au Moyen-Orient, suite à une nouvelle guerre israélo-arabe », disait le Dr Goldmann.

Une analyse impeccable, partagée par les meilleurs experts du département d'État, du Pentagone et autres officines et « think-tanks » aux États-Unis. Malgré cela, aucune des prédictions du Dr Goldmann ne devait se réaliser.

La guerre israélo-arabe de 1973



Israël peut maintenant vendre ses services aux forces navales en Méditerranée au même titre que les alliés de l'OTAN. Cette photo fait voir un chasseur qui s'appête à décoller d'un porte-avions américain, au cours de manoeuvres de l'OTAN.

OUI!

LE FRIC LA BAIE

★ 10% ★

EN REMISE D'ACHAT UN SEUL JOUR

LUNDI SEULEMENT! Nous vous donnerons une remise d'achat à la Baie! Avec chaque achat*, vous recevrez LE FRIC LA BAIE d'une valeur de 10%, encaissable sur votre prochain achat.

★ LUNDI À LA BAIE

Chaque achat de plus de \$1 vous permet d'économiser 10% sur un autre achat. LE FRIC DE LA BAIE est valable aussi bien sur les articles à prix réduit que sur la marchandise à prix ordinaire. Voir la liste des exceptions ci-dessous*. Le montant du remboursement de tous les achats effectués lundi, dans le cas où vous avez reçu du FRIC LA BAIE, sera réduit de 10% à moins que vous ne remettiez le FRIC LA BAIE en totalité.

★ DÉPENSEZ LE FRIC LA BAIE À VOTRE GRÉ

Encaissez-le sur votre prochain achat ou accumulez-le pour un achat plus important plus tard dans la journée. Encaissable le 22 décembre 1986 seulement. N.B. Veuillez prendre note que les billets Fric ont été datés du 24 décembre par erreur. Voir la liste des exceptions d'encaissement ci-dessous.**

OUI! VOUS POUVEZ PORTER À VOTRE COMPTE

Achats en magasin seulement.

***Exceptions.** Le Fric la Baie ne sera pas remis pour les achats effectués aux rayons suivants: tabacs, restaurants, produits alimentaires, produits pharmaceutiques, et rayons sous licence et services. Les rayons sous licence et services varient selon les magasins. Le Fric la Baie ne sera pas remis ni accepté pour les chèques-cadeaux et la plupart des services à la clientèle.

Appelez ou rendez-vous au magasin la Baie de votre localité pour connaître la liste complète des exceptions.

****Exceptions d'encaissement.** Le Fric la Baie n'est pas encaissable aux rayons suivants: tabacs, restaurants, nourriture, produits pharmaceutiques, produits de beauté, gros électroménagers et fours à micro-ondes de toutes marques, appareils stéréo, téléviseurs, appareils-photo, ordinateurs y compris ceux du rayon 762, appareils vidéo et électroniques, certificats-cadeaux, ainsi que la plupart des services financiers et services aux clients, dont: Scholl, salons de coiffure, First Lady, Salon d'optique, Studio de photo, Van Houtte, Réparation de montres et autres, Slick, le Naturiste, Hertz, H&R Block, le service de nettoyage à domicile, Voyages American Express, Innovations en informatique, S.T.C.U.M., le bureau de poste, les billets de loterie, la Société des alcools, l'entreposage des fourrures, le Ticketron, l'emballage-cadeau, les tissus Marshall, La Chaînerie, Les Bonzaï, Northern Telecom et les Billets Safeway. Les rayons sous licence et services varient selon les magasins. Appelez ou rendez-vous au magasin la Baie de votre localité pour connaître la liste complète des rayons n'encaissant pas le Fric la Baie. Le Fric la Baie n'est pas encaissable en espèces et n'est pas accepté pour le paiement des comptes de crédit.

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



la  Baie